

CHAPITRE I

APERÇU MORPHO-SYNTAXIQUE SUR LES PRONOMS DU YORUBA EN RELATION AVEC CEUX DU FRANÇAIS

Pour bien faciliter la compréhension des caractéristiques formelles et syntaxiques des pronoms du yoruba pour les non-Yorubaphones, il est certainement nécessaire de consacrer un peu de temps à expliquer les traits caractéristiques formels et la distribution syntaxique des pronoms en yoruba en commençant par le pronom personnel.

(i) Le pronom personnel

Dans cette classe de 'pronom personnel', l'on peut distinguer les pronoms personnels conjoints des pronoms disjoints dans les deux langues. Sont appelés conjoints ceux qui sont soudés ou bien fortement liés au verbe alors que ceux qui ne peuvent être séparés de la base verbale que par un nombre très limité de morphèmes, sont dits disjoints. Le type dit conjoint est dénommé en yoruba 'òrò arópò òrò orúkò' qui signifie mot à mot 'un mot remplaçant un mot de nom'; ce qui veut dire tout simplement ce qu'on appelle traditionnellement 'pronom', tandis que le type dit disjoint est appelé en yoruba 'òrò orúkò afarajò òrò arópò orúkò', c'est-à-dire mot à mot, 'mot (de) nom ressemblant au mot remplaçant (un) nom'. En français aussi bien qu'en yoruba, les pronoms conjoints et disjoints peuvent représenter un constituant nominal en fonction de sujet et d'objet. Comment peut-on donc les distinguer, ces pronoms conjoints et disjoints? La réponse à cette question sera donnée ultérieurement dans ce travail.

Les mots étiquetés 'pronoms conjoints' en fonction de sujet sont, dans les deux langues, les suivants:

Singulier		Pluriel		
1. mo -	je	1.	a -	nous
2. o -	tu	2.	ẹ -	vous
3. ó -	il/elle	3.	wọn= -	ils/elles

Alors que leurs formes toniques appelées pronoms disjoints dans les deux langues sont:

Emi	Moi
Iwọ	Toi
Oun	Lui/Elle
Awa	Nous
Eyin	Vous
Awọn=	Eux/Elles

La langue yoruba, comme le français, connaît un système pronominal à six personnes. Les trois premières personnes reviennent au singulier alors que les trois dernières sont pour le pluriel. Comme en français, la fonction syntaxique des pronoms personnels fait changer leurs formes, au moins en ce qui concerne les formes conjointes. Les pronoms personnels en yoruba peuvent remplir la fonction grammaticale de sujet, de complément d'objet et de possessif. Le pronom personnel conjoint remplissant la fonction du sujet se place toujours avant le verbe. Il n'y a pas de possibilité d'inversion de position du pronom conjoint sujet en yoruba, contrairement à ce qui s'observe en français dans la phrase interrogative. En d'autres termes, la structure phrasique du yoruba est SV(C). Par exemple:

Mò m bó	----	Je viendrai
		Je viens (en cours)
Sé mo lè <u>wá</u> ?		Puis-je venir?

Le pronom personnel sujet 'mo', l'équivalent de 'je' reste toujours avant les verbes 'm bò' - viendrai et 'lè wá' - puis venir, dans la phrase déclarative aussi bien que dans la phrase interrogative.

Néanmoins, le 'mo' change en 'mi' ou 'n' lorsque la phrase est à la forme négative ou lorsque le verbe de la phrase est précédé des marqueurs verbaux 'óò' et 'àá' qui marquent le futur ou de 'kò', le marqueur du négatif; une observation importante pour montrer que ces 'pronoms' sont en réalité des morphèmes liés au verbe, et non pas des mots autonomes:

Mi ò wá	Je ne viens pas
N óò wa/mà áwá	Je viendrai
N kò fé	Je ne veux pas

De la même manière, que la première personne grammaticale remplit la fonction de complément d'objet, le pronom personnel qui suit le verbe change de forme. Le 'mo' s'écrit mi /mi/. Il est nécessaire de signaler à ce niveau que le yoruba ne fait pas de distinction entre le complément d'objet direct et indirect, dans l'emploi de pronoms. Donc, lorsque le pronom personnel de la première personne remplit la fonction du complément d'objet direct et indirect, c'est la même forme qui s'impose en yoruba. Même lorsqu'en français le verbe prend la forme tonique du pronom personnel comme complément d'objet indirect précédé d'une préposition, c'est toujours la forme 'mi' qui est d'usage en yoruba:

Olu me voit	---	Olú rí <u>mi</u>
Olu parle de moi		Olú sòrò nípaà <u>mi</u>
Olu pense à moi		Olú rò nípaà <u>mi</u>

Pour le possessif aussi, c'est la même forme 'mi' qui est en jeu.:

Voilà mon livre --- Íwé è mi nìyèn

En ce qui concerne la deuxième personne du singulier, la forme du pronom personnel remplissant la fonction du sujet est 'o'. Mais lorsque le verbe de la phrase est précédé du

marqueur verbal marquant le futur: 'àá'; le 'o', comme le 'mo' de la première personne qui change en 'ma'; lui aussi, change en 'wa'. Comme la première personne aussi, la forme de la deuxième personne change lorsqu'il remplit la fonction grammaticale du complément d'objet et de possession. Lorsqu'il est complément d'objet, le pronom personnel de la deuxième personne du singulier se réalise comme 'o' ou 'é' selon qu'il s'agit du code écrit ou oral alors que la possession est marquée avec 'rè' ou 'é' selon qu'on utilise le code écrit ou oral:

<u>Tu</u> es arrivé	----	<u>O</u> ti dé
Paul <u>te</u> regarde	----	Paul n wò <u>ó/é</u>
Ton livre est gros	----	Ìwé è <u>re/é</u> tóbi

La forme du pronom personnel de la troisième personne du singulier remplissant la fonction du sujet et de la possession ressemble à celle de la 2^e personne. La seule différence par laquelle on fait la distinction entre les deux, se trouve au niveau du ton qui est marqué à l'orthographe pour la troisième personne singulier, par l'accent aigu sur le o = 'ó' pronom personnel du sujet et l'accent grave sur rè ou è pour marquer la possession.

Il est arrivé	----	Ó ti dé
Son livre est gros	----	Ìwé e rè tobi

C'est grâce à l'accent tonal qu'on pourrait sortir de l'ambiguïté potentielle que la phrase telle que: 'O ti dé' aurait pu produire étant donné que selon que le ton du pronom 'o' est aigu ou moyen, la phrase serait interprétée comme 'il/elle est arrivé(e)' ou 'tu es arrivé(e)'. En ce qui concerne le possessif aussi, le ton est important. Si l'on veut dire par exemple 'Son livre est gros' et on écrit en yoruba: 'Iwé re tobi' sans mettre l'accent grave sur le mot de possession 'rè', on risque d'être mal interprété en ce sens que ce qui a été écrit signifie 'Ton livre est gros':

Nous n'allons pas oublier de commenter sur la forme du pronom personnel de la 3^e personne du singulier remplissant la fonction grammaticale du complément d'objet. Le mécanisme en jeu pour sa formation mérite une attention particulière étant donné qu'il n'a pas une forme particulière ou fixe. C'est peut-être le plus simple à manier vu sa régularité d'application. Tandis que les autres pronoms objets connaissent des formes particulières dont les lois morphologiques internes de la dérivation ne sont claires, par exemple, qu'en référence à d'autres pronoms sur l'axe syntagmatique, le pronom objet de la 3^e personne du singulier, lui, est une copie de la dernière voyelle du verbe qui précède (T.Ajiboye.1978). Ce qui encore une fois, montre qu'on a affaire à des morphèmes liés au verbe, pas à des mots indépendants. Cela revient à dire tout simplement aussi que tous les verbes en yoruba se terminent par une voyelle (orale ou nasale) et que le pronom objet se trouve toujours placé après le verbe. Une autre chose à remarquer sur le pronom objet de la 3^e personne du singulier est le fait que le ton de ce pronom (c'est-à-dire la dernière voyelle du verbe précédent) n'est jamais le même que la voyelle simulée du verbe. Il y a un peu de différence au niveau de la prononciation, qui est marquée à l'écrit par les accents tonals. Le ton se fait d'une façon schématisée comme la suivante:

Dernière voyelle du verbe		pronom réalisé comme une copie de la voyelle
(a) Ton haut		ton moyen
(b) Ton moyen		ton haut
(c) Ton bas		ton haut

Exemple:

rí (voir)	Mo rí <u>i</u>	----	Je l'ai vu
je (manger)	Mo je <u>é</u>	----	Je l'ai mangé
nà (battre)	Mo nà <u>á</u> n	----	Je l'ai battu

Les suivants sont les pronoms personnels (conjoints) du pluriel avec leurs équivalents en français:

Pronoms sujets	Objets	Possession
1. a /a/ = nous	Wa /wa/ = nous	Wa /wa/ = notre, nos
2. ẹ /ɛ/ = vous	Yin /jĩ/ = vous	Yin /jĩ/ = votre, vos
3. wọn /wɔ̄/ = ils/elles	Wọn /wɔ̄/ = les, leur	Wọn /wɔ̄/ leur, leurs

Il est à remarquer que les pronoms objets en yoruba, sauf celui de la 2^e personne du pluriel 'yín' qui est toujours au ton haut, changent leur ton selon le contexte syntagmatique dans lequel ils se trouvent. C'est-à-dire qu'ils changent du ton moyen au ton haut lorsque le verbe monosyllabique qui les précède est au ton bas ou au ton moyen. Par exemple:

Ó rí mi	-----	Il m'a vu
Ó pè mí	-----	Il m'a appelé
Ó bi mí	-----	Il m'a demandé
Ó rí wa	-----	Il nous a vus
Ó pè wá	-----	Il nous a appelés
Ó bi wá	-----	Il nous a demandé

Néanmoins, quand la dernière voyelle du verbe qui précède le pronom de la 2^e personne du pluriel est au ton haut, celle-ci est toujours répétée. Mais cette voyelle répétée doit être obligatoirement au ton moyen. Par exemple:

Ó rí <u>i</u> yín	-----	Il vous a vus
Ó pè yín	-----	Il vous a appelés
Ó lé <u>e</u> yín	-----	Il vous a chassés
Ó bi yín	-----	Il vous a demandé

Voilà pourquoi Awobuluyi Oladele(1979 : 25) dit qu'il y a deux formes de pronoms objets de la 2^e personne du pluriel; à savoir: 'yín' et 'iyín'. Selon lui, le 'i' de la deuxième forme est assimilé par la voyelle qui le précède.

En fait, l'importance du ton n'est pas à négliger dans l'analyse des pronoms personnels, comme dans d'autres analyses en yoruba. Il est nécessaire de souligner ici que les compléments d'objets dans la forme pronomiale et le contexte, bien entendu, aident à enlever l'ambiguïté qu'imposent les compléments d'objets nominaux sur le verbe qui les régit. Les verbes dont la dernière voyelle prend un ton bas sont influencés au niveau tonal par leurs compléments d'objets nominaux mais ils gardent leur ton bas lorsqu'ils sont suivis de leurs compléments pronominaux. Cette influence du complément nominal fait qu'il y ait des homophones dans la langue. Par exemple le verbe 'Fí' qui signifie 'branler' ou 'secouer', prend normalement l'accent tonal bas mais cet accent change au moyen quand il prend un complément d'objet nominal et il devient par la suite l'homophone du verbe 'fi' qui veut dire 'mettre' : Par exemple:

Ó <u>fi</u> okùn	-----	Il agite la corde
Ó <u>fi</u> í	-----	Il l'agit
Ó <u>fi</u> okùn s'órùn	-----	Il met la corde au cou
Ó <u>fi</u> í s'órùn	-----	Il la met au cou.

En un mot, c'est l'emploi du pronom comme complément d'objet qui met en évidence son ton normal. Ceci s'applique à tous les verbes ayant l'accent tonal bas sur leur dernière voyelle. Cependant, les verbes ayant la dernière voyelle portant un ton haut ou moyen ne subissent aucune modification tonale, qu'ils soient suivis d'un complément nominal ou pronominal.

Şe (ton moyen) : faire	Ó se isé	----	Il a fait le travail
	Ó se é	----	Il l'a fait

Fé (ton haut) : épouser	Ó fé aya	----	Il a épousé une femme
	Ó fé ẹ	----	Il l'a épousée

Etant donné que le français n'est pas une langue tonale, ce genre de modification ne peut se produire. Les accents sur les voyelles françaises n'affectent pas le ton mais plutôt le timbre.

La forme du pronom personnel de la 3^e personne du pluriel reste invariable en yoruba lorsqu'il remplit la fonction grammaticale de sujet et d'objet aussi bien que pour le possessif. C'est l'emploi et le contexte qui montrent la distinction des fonctions:

<u>Wón</u> ti dé	----	<u>Ils/Elles</u> sont arrivé(e)s
Mo rí <u>won</u>	----	Je <u>les</u> ai vu(e)s
Mo bá <u>won</u> sòrò	----	J'ai parlé avec <u>eux /elles</u>
Mo pè wón	----	Je les ai appelé(e)s ou Je l'ai appelé(e)
Ilé e <u>won</u> niyèn	-----	Voilà <u>leur</u> maison

Par ailleurs, il y a une hypothèse ambitieuse proposée par Oladele Awobuluyi (1979:24, 40,154) à propos du pronom objet de la 3^e personne du singulier. Il est d'opinion que la forme originale du pronom est 'i', et que cette forme varie selon l'environnement ou le contexte syntagmatique, prenant en définitive, la même forme que la voyelle du verbe qui le précède . Par exemple:

1a	Mo rí Olú	----	J'ai vu Olu
b.	Mo rí i	----	Je l'ai vu
2a	Mo pe Olú	----	J'ai appelé Olu
b	Mo pè é	----	Je l'ai appelé
3a	Ó pa Olú	----	Il a tué Olu
b	Ó pa á	----	Il l'a tué

Ce linguiste donc conclut, en donnant d'autres exemples, que c'est une caractéristique générale de la voyelle 'i' du yoruba de se laisser assimiler et remplacer par une autre voyelle qui la précède. Par exemple:

Ilé-ìwé --- Iléèwé = L'école

Et Ayo Bambose(1990: 44) lui aussi, donne d'autres exemples similaires pour montrer cette caractéristique amorphe de la voyelle 'i' en yoruba :

Ilé-işé --- Iléesé --- Un établissement/une compagnie

Ęrù-igi --- Ęrùugi Un fardeau de bois.

Owó - ilé --- Owóolé L'impôt, le loyer.

A ce propos, il est à noter qu'en yoruba il y a certains verbes dont les pronoms remplissant la fonction grammaticale de complément d'objet changent à 're' et 're' à la deuxième et à la troisième personnes du singulier respectivement. La plupart de ces verbes ont des éléments nominaux dans leurs constituants (Bambose:1990:144) C'est-à-dire que ce sont des verbes dissyllabiques dont la deuxième syllabe est nominale.: Verbe + Nom = Verbe.

Par exemple:

1) Tójú = Tó + ojú (mot-à-mot)= remettre droit + les yeux = prendre soin de.

2) Rántí = rán + etí (mot-à-mot) coudre + l'oreille = se souvenir de , se rappeler.

3) Parí = Pa + orí (mot-à-mot) Tuer + tête = Finir, terminer

On ne pourrait pas ne pas mentionner que ces pronoms objets ont non seulement les mêmes formes que les adjectifs possessifs dans la langue, mais ils obéissent également aux mêmes règles morphologiques auxquelles obéissent les adjectifs possessifs en relation avec les noms qu'ils déterminent. Par exemple, en yoruba, entre l'adjectif possessif et le nom qu'il détermine, il y a toujours une voyelle issue de la répétition de la dernière voyelle du nom; Ce qui implique que le déterminant se trouve souvent en yoruba à droite du déterminé.

Cette répétition de voyelle existe aussi entre ces pronoms objets et les verbes dont il est question. Néanmoins, lorsque l'objet commence par une voyelle, il n'y pas de répétition de voyelle du verbe. Par exemple:

Iwé e rè	-----	son livre
Ó tójú u rè	-----	Il /Elle l'a soigné(e) ou Il a pris charge de lui /d'elle
Asø ò re	-----	Ton vêtement
Ó rántí ì re	-----	Il se souvient de toi
Íwé Olú	-----	Le livre d'Olu
Ó tójú Olú	-----	Il a soigné Olu ou Il a pris charge d'Olu

Ces voyelles répétées marquent d'habitude en yoruba, l'appartenance ou la possession. Donc, l'on peut être tenté de conclure que ces pronoms objets ne sont que des adjectifs déterminant la deuxième partie nominale du verbe.

Néanmoins, cette conclusion n'ira pas très loin en ce sens qu'il y en a parmi ces verbes, ceux qui ne sont pas composés d'un nom mais dont les constituants ne sont pas connus (Bamgbose: 1990: 144). Par exemple; les verbes comme 'pàdé' -- rencontrer, 'bèrè' commencer, 'gbàgbé' ---- oublier etc

Mo pàdé Olú	-----	J'ai rencontré Olu
Mo pàdé e rè	-----	Je l'ai rencontré
Ó bèrè isé	-----	Il a commencé le travail
Ó bèrè è rè	-----	Il l'a commencé
Ó gbàgbé è re	-----	Il t'a oublié

De plus, tous les verbes empruntés aux langues étrangères prennent cette catégorie de pronoms comme objets. Par exemple: 'Fîlî' emprunté à l'anglais 'fill', qui signifie 'remplit' et

'páàsi,' emprunté également à l'anglais 'patch'/'pass', signifiant respectivement, 'raccorder'/'réussir', prennent ce genre de pronoms comme compléments d'objet:

Ó fìlì àpótí pèlú aṣo --- Il a rempli la valise de vêtements

Ó fìlì rè pèlú aṣo: --- Il l'a remplie de vêtements

L'explication ci-dessus ne nie pas cependant, le fait que les pronoms conjoints voire disjoints puissent être des déterminants. Voyons les phrases suivantes :

1) Èyin ìyàwó Olú, e bòwò fún ọkọ yín

Vous femme Olú vous rendre respect pour mari votre

Vous les femmes d'Olu, respectez votre mari

2) Gbogbo wa n bò/Gbogbo wa, à n bò

Tout nous (incohatif)venir /Tout nous, nous (incohatif) venir.

Nous tous, nous arriverons./Nous arriverons tous

3) Àwon òré Adé ti dé

Eux ami Ade (accompli) arriver

Les amis d'Ade sont arrivés

4) Ó sọ pé òré àwọn ti dé

Il dit que ami eux (accompli) arriver

Il a dit que leur ami est arrivé

5) Ó sọ pé àwon òré àwọn ti dé

Il dit que eux ami eux (accompli) arriver

Il a dit que leurs amis sont arrivés.

Commentaires :

i) Dans la première phrase en yoruba, c'est le pronom 'èyin' qui détermine 'ìyàwó Olú' alors qu'en français c'est le pronom 'vous' qui est déterminé par le syntagme nominal 'les femmes d'Olu', l'équivalent de 'Ìyàwó Olú'.

ii) Dans la phrase 2) en yoruba, c'est 'wa' qui est déterminé par 'Gbogbo' comme il est le cas en français où c'est le pronom 'nous' l'équivalent de 'wa' dans la phrase yoruba, qui est déterminé par 'tous' l'équivalent de 'gbogbo',

iii) 'Àwọn' dans la phrase 3) est le déterminant de 'òré' qui se réalise en français comme l'article défini 'les' mais dans la phrase 4) 'awọn' marque la possession où le possédé est au singulier mais le possesseur est au pluriel. Dans la phrase 5), et le possédé et le possesseur sont tous les deux, au pluriel grâce au pré-déterminant 'Àwọn' qui détermine le nom 'òré' pour marquer la forme plurielle. Une question pourrait être posée à ce stade-ci. Comment peut-on distinguer la détermination qui implique la possession de la simple détermination dans ce type de construction ? La distinction peut se faire comme suit :

Lorsqu'il s'agit de la simple détermination, le syntagme nominal déterminé peut être repris par un pronom qui doit s'accorder en personne et en nombre avec le pronom dans le syntagme, c'est-à-dire le déterminant. De plus, on trouve que ce déterminant est antéposé au déterminé. Prenons par exemple les phrases suivantes :

1) <u>Àwa Yorùbá</u> féràn ọmọdé	Nous les Yoruba, nous aimons les enfants.
<u>A</u> féràn ọmọdé	<u>Nous</u> aimons les enfants.
2) Ó mọ <u>àwa Yorùbá</u>	Il nous connaît, <u>nous les Yoruba</u>
Ó mò <u>wá</u>	Il <u>nous</u> connaît

3) Àwon òrè Adé ti dé Les amis d’Ade sont arrivés

Wón ti dé Ils sont arrivés

4) Ó rí àwọn oré Adé Il a vu les amis d’Adé

Ó rí won Il les a vus

Mais lorsqu’il est question de possession, le nombre et la personne du pronom dans le syntagme nominal ne seraient pas les mêmes que le nombre et la personne du pronom qui reprend ce syntagme nominal. C’est le cas dans les phrases qui suivent. Le déterminant ayant la valeur de possessif se place toujours après le déterminé.

1) Ó sọ pé òré àwon ti dé Il a dit que leur ami est arrive

Ó sọ pé ó ti dé Il a dit qu’il est arrive

2) Ìlú u wa tóbi Notre ville est grande

Ó tóbi Elle est grande

On a vu plus haut, des cas où les pronoms en yoruba s’utilisent comme déterminants pour rendre le même message en français où on utilise simplement les déterminants. En plus de ces cas, il y a des constructions où le français se sert des pronoms de sujet alors qu’en yoruba c’est les pronoms d’objet qui figurent pour exprimer le même message. Considérons les phrases qui suivent :

1) Ebí n pa mí (mot à mot) La faim me tue = J’ai faim

2) Oorú mú wa (mot à mot) La chaleur nous prend = Nous avons
chaud.

3) Oùngbé n gbé wón (mot à mot) La soif les sèche = Ils ont soif.

Ce type de construction est possible également avec les verbes dits symétriques en yoruba. Les verbes symétriques sont les verbes transitifs dont les objets et les sujets

grammaticaux sont interchangeables sans provoquer aucune différence au niveau de sens.

Les phrases réalisées de cette construction sont celles qu'Oladélé Awobuluyi appelle les phrases symétriques. Voyons par exemple les phrases suivantes :

- a) Ó n ṣe àìsàñ.
Il (inaccompli) faire malade Il est malade
- Àìsàñ n se é
Malade (inaccompli) faire le
- b) Inú n bí mi
L'estomac (inaccompli)?? me Je me fâche
- Mo n bínú
Je (inaccompli)?? Estomac
- c) Ojú n tí wá
Oeil (inaccompli)fermer nous Nous sommes timides
- À n ti jú
Nous (inaccompli) fermer oeil.
- d) Erù n bà yin
Peur(inaccompli)avoir vous Vous avez peur
- É n bèrù
Vous (inaccompli) avoir peur
- d) Ojú n kan e
Oeil (inaccompli) presser toi Tu te presses/Tu te précipites
- Q n kánjú
Tu (inaccompli) presser oeil

Ce genre de construction concerne cependant, le problème de la structure de la relation prédicat/argument qui n'implique pas directement les 'pronoms'. Les verbes dans ce type de phrases sont ceux qu'Ayo Bamgbosé (1990) qualifie de 'òrò-ìṣe asolùwadàbò', c'est-à-dire mot à mot, 'les mots d'action faisant l'agent devenir l'objet'. Il est à signaler que la plupart de ces verbes n'ont pas de sens quand ils existent seuls (voilà pourquoi, d'ailleurs,

nous avons mis le point d'interrogation dans l'exemple b) en français car le morphème 'bi' dans le mot bíñú' n'aura pas de sens désiré lorsqu'il est isolé) et certains, disons, ont de sens totalement différents de leur sens dans la construction symétrique, quand ils existent dans une autre construction. D'ailleurs, il y a des phrases qui paraissent comme celles décrites ci-dessus (symétriques) mais qui ne le sont pas. Par exemple :

Olú lù mí Olu m'a battu

Mo lu Olú J'ai battu Olu

Les deux phrases ne signifient pas la même chose.

On peut constater aussi l'emploi opposé des pronoms dans les deux langues dans les phrases suivantes. Il s'agit de l'emploi du sujet impersonnel dans la version yoruba alors que le sujet est personnel en français:

Ó yá mi Il vite me Je suis vite arrivé

Ó rè wá Il fatiguer nous Nous sommes fatigués

Ó su won Il déborder eux Ils en ont marre

La conclusion qu'on peut tirer de toutes ces constructions ci-dessus -(c'est-à-dire les cas où en français on utilise le pronom de sujet alors qu'en yoruba on se sert du pronom d'objet comme il est montré dans les phrases ci-dessus pour rendre le même message)- est que ce genre de construction est possible quand l'objet de référence qui est le sujet grammatical dans la langue française assume le rôle thématique d'expérient dans les phrases alors qu'il est l'objet grammatical assumant le rôle thématique de patient en yoruba.

Une situation presque semblable à celle décrite ci-dessus peut être remarquée dans les phrases injonctives dans les deux langues :

(ii) – Les pronoms personnels dans la phrase injonctive

Les phrases injonctives dites aussi impératives peuvent s'exprimer dans trois formes:

-1) à l'allocutif singulier, 2) à l'élocutif du pluriel et 3) à l'allocutif du pluriel. En français, les pronoms disjoints et aussi les pronoms conjoints d'objet peuvent passer pour objet des verbes à l'impératif mais l'objet à l'impératif en yoruba est toujours le pronom conjoint d'objet. Par exemple :

Sø fun <u>mi</u> !	Dis- <u>moi</u> !
Fi <u>won</u> silè !	Laisse- <u>les</u> !
Wo <u>wa</u> !	Regarde- <u>nous</u> !

Mais ceci ne veut dire que les pronoms disjoints ne peuvent pas être utilisés comme objets du verbe en yoruba. Il est possible dans les phrases déclaratives. Par exemple :

Ó ri <u>oùn</u> ; kò ri <u>àwa</u>	= Il <u>l'a</u> vu, il ne <u>nous</u> a pas vus.
	Ou: il <u>l'a</u> vu, <u>lui</u> , il ne <u>nous</u> a pas vus <u>nous</u> .
Ó sø fún <u>àwon</u> ; kò sø fún <u>àwa</u>	= Il <u>leur</u> a dit ; il ne <u>nous</u> a pas dit.

Les phrases ci-dessus montrent que les pronoms disjoints ne peuvent pas être utilisé comme objets directs dans les phrases déclaratives du français et que les pronoms conjoints sont donc moins grammaticalés in yoruba qu'en français. C'est le pronom discursif en français, si le complément d'objet est focalisé, on utilise le pronom disjoints ou bien la forme nominale et non pas le pronom conjoint parce que ce type de construction implique l'emphase de l'objet et pourtant, aucun pronom conjoint ne peut être emphasisé. Par exemple :

Il l'a dit à <u>eux</u> , pas à <u>nous</u>	=	Ó sø ó fún <u>won</u> , kò só ó fún <u>wa</u> .
---	---	---

Dans ce cas, le yoruba se sert par contre, du pronom conjoint comme on le voit dans l'exemple ci-dessus tandis que c'est le pronom disjoint qui est utilisé en français. Mais quand

l'objet est focalisé en yoruba, on utilise comme en français, le pronom disjoint comme dans les phrases qui suivent :

Àwa ni ó sọ ó fún, kì í se èyin = C'est à nous qu'il l'a dit, pas à vous.

Dans la phrase impérative dans les deux langues, les pronoms de sujet ne s'expriment pas surtout à l'allocutif du singulier :

Mú owó ò rẹ !	Prends ton argent !
Jẹ oúnjẹ è rẹ !	Mange ta nourriture !
Jáde !	Sors !

Mais en yoruba à l'allocutif du pluriel, le pronom de sujet doit être obligatoirement exprimé.

Voyons les phrases suivantes à titre d'exemple :

È je oúnjé e yín !	Mangez votre nourriture !
È mú owó o yín. !	Prenez votre argent !
E jáde !	Sortez !

Dans ce cas, c'est l'intonation qui fait distinguer l'impératif du déclaratif en yoruba. Cette distinction est marquée à la fin de la phrase, à l'écrit, par un point au déclaratif et par un point d'exclamation, à l'impératif.

Ê jade ! Sortez !
E jade. Vous sortez.

A l'oral, la voix monte à l'impératif alors qu'elle descend au déclaratif.

Pour rendre la phrase impérative à l'élocutif du pluriel, le yoruba fait recours à l'emploi du syntagme de requête incluant le locuteur---'jé kí á' (jé kí = permettre ; á = nous)

Jé kí á løy !	Allons ! ou Allons-y !
Jé kí á jeun !	Mangeons !

Les deux phrases impératives ci-dessus impliquent l'inclusion d'une seule personne avec le locuteur, mais quand la seule personne impliquée avec le locuteur est respectée, le pronom de sujet à l'allocutif du pluriel 'E' doit précéder le syntagme de requête incluant le locuteur :

Ѐ је кí á лo !

Allons-y ! ou Allons !

Ѐ je kí á jeun !

ou Mangeons !

Le syntagme de requête incluant le locuteur-'je kí á' est comme 'let us/let's' de l'anglais c'est-à-dire 'permettons-nous de'.

Dans les deux langues, on utilise les pronoms conjoints objet et les pronoms disjoints différemment dans les phrases introduites par les présentatifs 'voilà' et 'voici'. Par exemple :

Voilà ton père !

Baba à rę niyęn !

Le voilà !

Òun nìyẹn !

Voici les livres !

Àwọn ìwé nìyí !

Les voici !

Àwọn nìyí !

Ces exemples montrent qu'en français, c'est le pronom ayant la forme et le comportement d'un pronom conjoint objet qui remplace le constituant nominal et celui-là se déplace pour se mettre en tête de la phrase. Mais en yoruba, le constituant nominal est remplacé par un pronom disjoint qui se maintient dans la position du constituant nominal qu'il remplace.

(iii) 'En' et 'y' et leurs équivalents yoruba

Ces deux éléments 'en' et 'y' représentent également en tant que pronoms conjoints, le rôle d'un constituant nominal. 'En', par exemple, peut représenter une chose et quelquefois une personne. Lorsqu'il représente un constituant nominal en fonction de complément de verbe, il correspond à l'article indéfini 'des', pluriel de 'un' et 'une', ou à l'article partitif 'des', pluriel de 'de la', 'du' etc et il s'oppose aux pronoms conjoints objet **le, la les** ; Par exemple :

Veux-tu le livre ?	Oui, je le veux.
Veux-tu des tomates ?	Oui, j' <u>en</u> veux.
Je mange le pain.	Je le mange.
Je mange du pain.	J' <u>en</u> mange.

Lorsque 'en' évoque une partie d'un ensemble, il représente aussi bien des personnes que des choses en fonction de complément d'objet direct et il sert souvent d'appui aux mots de quantité (numéral, indéfini etc). Par exemple :

As-tu reçu tous tes invités ?	J' <u>en</u> ai reçu quelques-uns.
Il a reçu des amis.	Il <u>en</u> a reçu. <u>En</u> voici quelques-uns.

Mais 'en' alterne avec les pronoms disjoints 'lui', 'eux', 'elle(s)', précédés de la préposition 'de' quand ils représentent par exemple, la fonction de complément déterminatif :

Je suis content du garçon.	Je suis content de lui.
Je suis content de mon succès.	J' <u>en</u> suis content.

Dans ces exemples, le pronom 'lui' renvoie à une personne alors que le pronom 'en' renvoie à une chose (abstraite). Un autre exemple de l'alternance d'emploi de 'en' avec les pronoms disjoints se trouve dans les phrases suivantes :

Je parle de mon problème	J' <u>en</u> parle.
Je parle de mon professeur.	Je parle de <u>lui</u> .

En fait, il y a beaucoup de flottements dans l'usage réel de 'en' et les pronoms disjoints cités ci-dessus.

'Y' comme 'en', peut, lui aussi, représenter une chose et quelquefois, une personne. Il représente un complément d'objet précédé de la préposition 'à'.

Exemple :

Elle aime les enfants ; elle s'intéresse aux enfants.

Elle aime les enfants ; elle s'y intéresse.

Et comme 'en', 'y' est aussi en alternance d'emploi avec les pronoms disjoints 'lui', 'eux', 'elle(s)' précédés de la préposition 'à' pour distinguer une personne d'une chose. Par exemple :

Je pense à mon père.

Je pense à lui.

Je pense à mon problème.

J'y pense.

Cependant, l'emploi du syntagme 'ne - que' exclut la référence à une chose abstraite ou concrète par 'en' et 'y'. Par exemple :

Cette musique-là lui plaît beaucoup

Il ne parle que d'elle/

Il ne pense qu'à elle.

Dans l'exemple ci-dessus, les pronoms conjoints 'en' et 'y' ne peuvent s'utiliser à cause de l'emploi du syntagme 'ne - que'. En fait, ceci est une simple conséquence du caractère des pronoms conjoints:- ils sont toujours liés au verbe.

En plus de ces emplois, 'en' et 'y' s'emploient également pour représenter les constituants nominaux en fonction de complément circonstanciel :

Il va au marché.

Il y va.

Il vient du marché.

Il en vient.

Le yoruba ne dispose pas d'autres pronoms que ceux dont on a déjà parlé. C'est-à-dire qu'il se sert des pronoms conjoints objet, pour rendre un élément correspondant à 'en'. Par exemple :

Mo mu omi.

J'ai bu de l'eau.

Mo mu ún.

(mot à mot) J'ai bu le ---J'en ai bu

Ceci relève du fait qu'il n'y a pas d'article partitif en yoruba. En fait, les compléments circonstanciels voire les compléments d'objet peuvent ne pas s'exprimer à la forme pronominale en yoruba :

Sé o fé tòmáti ?

Veux-tu des tomates ?

Béèni, mo fé.

(mot à mot) Oui, je veux - Oui, j'en veux.

Olú lọ sí ọjà.

Olu est allé au marché

Ó lọ.

(mot à mot) Il est allé - Il y est allé.

Néanmoins, quand on veut que le complément circonstanciel apparaisse dans l'énoncé, on peut utiliser le substantif 'ibè' qui signifie 'là', 'la place' ou 'l'endroit'. Par exemple :

Olú n ti ilé bò.

Olú n ti ibè bò.

Olu vient de la maison.

Olu vient de là ou bien

Olu vient de la place.

En fait, ce que le français considère comme complément circonstanciel dans certains cas n'est que le complément d'objet en yoruba suivant le genre de verbe qui régit. Ces cas se trouvent dans les phrases construites avec les verbes sériels. Par exemple :

Olú sọ owó náà sí àpò

Olu a mis l'argent dans la poche.

Olú sọ ó sí i

Olu l'y a mis.

'Apò' qui signifie 'la poche' en français, n'est pas un complément circonstanciel de 'si' qui n'est pas une préposition dans cette phrase mais un verbe (un constituant verbal du verbe sériel 'sọ si') dont 'Àpò', l'équivalent yoruba de la poche, est le complément d'objet. Dans la phrase, chacun des constituants du verbe sériel prend son complément d'objet ; 'owó' étant le complément d'objet de 'sọ' est repris par le pronom 'o' comme 'i' reprend 'Àpò'.

(iv) La forme réfléchie du pronom personnel en français et en yoruba

La forme réfléchie en français se marque avec le morphème 'se' alors qu'en yoruba on suit la formule suivante :

'ara' (le corps) + pronom conjoint d'objet/possession.

Par exemple :

Mot à mot

Mo wo ara à mi.	Je regarde mon corps	Je me suis regardé.
O wo ara à rẹ.	Tu regardes ton corps -	Tu t'es regardé(e)
Ó wo ara a rè.	Il/elle regarde son corps	Il/elle s'est regardé(e)
A wo ara a wa.	Nous regardons notre corps	Nous nous sommes regardé(e)s.
Ẹ wo ara a yín	Vous regardez votre corps	Vous vous êtes regardé(e)s.

Wón wo ara a wọn Ils/elles regardent leur corps. Ils/elles se sont regardé(e)s.

La forme réfléchie en yoruba est plus proche de celle de l'anglais dans la mesure où la notion de réfléchi se combine avec celle de la personne. Mais à la différence de la forme anglaise, la forme réfléchie du yoruba est composée en syntagme alors qu'elle est inséparablement synthétique en anglais. Encore, alors que le mot 'ara' en tant que lexique, a son sens propre à lui-même, le mot 'self' dont on se sert pour former le réfléchi en anglais n'existe plus d'une manière indépendante. Il doit s'utiliser avec un autre élément pour avoir un sens. En français aussi il y a une forme unique.

Le réfléchi est plus transparent en yoruba qu'en français. On parle de réfléchi lorsqu'un participant à une action exprimée par un verbe, cumule deux rôles – celui d'agent et de patient, par exemple. Mais 'se', la marque de réfléchi en français peut avoir en plus, des

valeurs qui s'écartent de la valeur de réfléchi. Par exemple dans 'il se regarde', le morphème 'se' qui marque le réfléchi, peut aussi marquer le réciproque dans 'ils se regardent'. Il y a même des verbes qui doivent être accompagnés de 'se' pour exister, par exemple 's'évanouir' et encore il existe 'se' qui s'utilise dans une construction proche du passif. Par exemple :

Le blé se sème en automne.

Cet article se vend bien.

Ce livre se lit facilement.

Les verbes dans ces derniers exemples sont ceux qui ont, selon Lucien Tesnière (1959:272-273), la valeur récessive et non pas réfléchie car il est évident que ce n'est ni le blé qui procède à sa semence, ni l'article qui procède à sa propre vente, ni le livre à sa propre lecture. Ces verbes ont la valeur récessive selon l'explication de Tesnière, laquelle nous partageons nous aussi, car ils sont les verbes à deux actants qui se rapprochent le plus des verbes à un actant à travers l'emploi du morphème 'se'.

Dans les deux langues, le réfléchi singulier ne se prête à aucune confusion avec le réciproque, puisque le réciproque étant toujours au pluriel, le singulier est forcément un réfléchi (n'ayant pas la valeur récessive). Mais les phrases au réfléchi du type 'Ils se regardent' - 'Wón n wo ara wọn' peuvent entraîner une ambiguïté dans les deux langues dans la mesure où la réciprocité peut se confondre avec la forme réfléchie. Les phrases ci-dessus peuvent signifier que l'action de 'regarder' - 'wo' est faite par et subie par 'ils' - 'won'. En termes de Tesnière, c'est donc 'ils – won' qui est à fois actant actif ou prime actant, et actant passif ou second actant. En d'autres termes, cela signifie que c'est le sujet qui est à la fois l'agent et le patient du procès. Ces mêmes phrases peuvent également être interprétées comme étant réciproques là où 'il₁' regarde 'il₂' et 'il₂' à son tour regarde 'il₁'. Ce type de construction peut être facilement évité en français, où il suffit simplement d'ajouter 'l'un l'autre' pour marquer qu'il ne peut s'agir que du réciproque : 'Ils se regardent l'un l'autre'.

Ceci n'est pas possible en yoruba. L'ambiguïté reste toujours excepté si on recourt à l'emploi du nominal. Par exemple :

Adé n wo Olú, Olu náà n wo Adé. (mot à mot) :

Adé regarde Olu, Olu aussi regarde Ade..

(v) **Places du pronom personnel dans la phrase et problèmes de la compatibilité des pronoms conjoints objets**

Les pronoms conjoints sujets, dans les deux langues, sont antéposés au verbe. Ils ne peuvent être séparés du verbe en français que par un ou plusieurs pronoms objets ou par 'ne'. Mais en yoruba, ils peuvent être simplement séparés du verbe par d'autres éléments verbaux à part les pronoms conjoints objets car ceux-ci se placent toujours après le verbe. En français, les pronoms conjoints sujets peuvent se placer après le verbe dans les phrases interrogatives par inversion ou dans les phrases commençant par un morphème traditionnellement appelé 'adverbe' entraînant une inversion de sujet. Ils constituent avec le verbe un groupe phonétique et par conséquent portant l'accent. Par exemple :

Parlez-vous français ?

- Njé ẹ n sọ faransé ?

Ainsi parla-t-il.

- Báyíí ni ó ti wí.

Dans la phrase interrogative, lorsque le verbe est à une forme composée, le pronom conjoint sujet se place immédiatement après l'auxiliaire et si le verbe se termine par une voyelle et le sujet est le pronom 'il', on insère entre le verbe et le sujet un '-t-' de liaison pour combler le hiatus :

Allons-nous arriver à 12hrs ?

- sé a óò dé ní agogo méjilá ?

Etes-vous sortis hier ?

- sé ẹ jadé lánà án ?

Aime-t-il ses enfants ?

- sé ó féràn àwọn ọmọ ọn rè ?

De plus, dans une phrase interrogative par inversion, le pronom 'je' représente le sujet du verbes se terminant par une voyelle muette 'e' [ə] , on substitue à cette voyelle un [e] fermé accentué ; sinon, la succession de deux syllabes comportant un [ə] rendrait le groupe imprononçable. Par exemple :

Aimé-je cette personne ? - Njé/isé mo féràn ọgbéni yii ?

Ce type d'inversion relève de l'archaïsme et est réservé cependant, à un petit nombre de verbes – Puissé-je, dussé-je, dussé-je, exigé-je. (Wagner et Pinchon 1991:180). On cherche à éviter néanmoins, ce type de construction à l'oral. Il n'est réservé qu'à l'écrit. Comme cela a déjà été signalé, les pronoms conjoints objets en yoruba comme leurs équivalents en français, se trouvent rattachés au verbe. Mais à la différence de ceux du français, ils ne se placent jamais avant le verbe. Leur place varie entre l'intérieur du verbe et immédiatement après le verbe suivant le type de verbe de la phrase. Voyons par exemple les deux verbes suivants : 'bàjé' qui veut dire 'détruire', 'gâter', et 'rà' qui signifie 'acheter'.

Ó ra ìwé náà. - Il a acheté le livre.

Ó rà á. - Il l'a acheté.

Ó ba ìwé náà jó. - Il a détruit le livre.

Ó bà á jó. - Il l'a détruit.

Le deuxième verbe 'bàjé' est du type appelé 'divisible' ou 'séparable' qui se divise en deux pour prendre son objet à l'intérieur.

En général, quand il s'agit des verbes transitifs, il y a beaucoup de différences entre le yoruba et le français au niveau des pronoms conjoints objets. Les pronoms conjoints objets se rangent en français devant le verbe quand il s'agit de la phrase déclarative et de la phrase impérative négative et ils obéissent à certaines règles d'ordre de rangement. Dans la phrases impérative positive, au contraire, ils se placent après le verbe. Examinons par exemple les phrases suivantes :

1) Mo rí <u>Olú</u> .	-	J'ai vu <u>Olu</u> .
Mo rí <u>i</u> .	-	Je <u>l</u> 'ai vu.
2) Mo fún <u>Olú lówó</u> náà.	-	J'ai donné l' <u>argent</u> à <u>Olu</u> .
Mo fún <u>un</u> (lówó náà).	-	Je <u>le lui</u> ai donné.
3) Mo pàdé <u>Olu</u> .	-	J'ai rencontré <u>Olu</u> .
Mo pàdé e <u>rè</u> .	-	Je <u>l</u> 'ai rencontré.
4a) Fún <u>un</u> ní <u>ìwé e rè</u> !	-	Donne- <u>lui</u> <u>son livre</u> !
b) Má fún <u>un</u> !	-	Ne <u>le lui</u> donne pas !
c) Fún <u>un</u> !	-	Donne- <u>le lui</u> !
5) Mo fún <u>Olú</u> ní <u>ìwé náà l'ójà</u> .	-	J'ai donné <u>le livre</u> à <u>Olu</u> au <u>marché</u> .

Mo fún un (ní ìwé náà)(l'ójà)ou(níbè) -(mot à mot)- Je lui ai donné.

N.B. : Les mots entre parenthèses peuvent ne pas être utilisés.

6) Adé _i sọ pé Adé _i rí Olú	- Adé _i a dit qu'Adé _i avait vu Olu.
Ó _i sọ pé òún _i rí i	- Il _i a dit qu'il _i l'avait vu.
7) Adé _i sọ pé Olu ri Adé _i	- Adé _i a dit qu'Olu avait vu Adé _i .
Ó _i sọ pé ó rí òun _i	- Il _i a dit qu'il l _i 'avait vu.

Remarques et commentaires :

- a) Les pronoms objets sont placés après ou à l'intérieur du verbe en yoruba quel que soit le type de la phrase (déclaratif ou impératif). En français, ils sont antéposés au verbe au déclaratif et à l'impératif négatif. L'objet de la série indirect est repris par un pronom et il est postposé à l'impératif affirmatif. (voir 'lui' dans les phrases 4a et 4c).

- b) On peut remarquer le nombre limité de pronoms conjoints objets que peut prendre le verbe dans une phrase dans les deux langues. Le nombre est plus limité en yoruba qu'en français. En yoruba, un verbe ne peut prendre qu'un seul pronom d'objet. Cela est largement lié à la question de la sérialisation en yoruba là où chacun des éléments constituants du verbe sériel prend un objet. En français par contre, le nombre limité des pronoms conjoints objets que peut régir une verbe est deux. Il est un peu difficile de trouver plus de deux pronoms conjoints compléments de verbe dans un énoncé. Comme le dit Jacqueline Pinchon (1986 : 95), il n'est pas nécessaire de reprendre par un pronom, chacun des éléments d'un énoncé précédent. Voilà pourquoi une phrase telle que celle qui suit au numéro b) a peu de chance d'être réalisée en français :
- a) Pierre apportera-t-il les cadeaux aux enfants dans le jardin ?
 - b) *Oui, il les leur y apportera. On dira plutôt :
 - c) Oui, il les leur apportera dans le jardin.

Les deux pronoms conjoints objets que peut prendre le verbe peuvent être associés en suivant certaines règles d'ordre (Wagner et Pinchon op.cit; 195-197).

- 1) Quel que soit le type de phrase, - assertive ou impérative, quand il s'agit des pronoms conjoints objets au délocutif, le pronom conjoint objet direct se place avant le pronom conjoint objet qui équivaut à un régime indirect :
- 'Je le lui ai dit.' 'Ne le lui donne pas !' 'Donne-le-lui !'
- 2) Quand il s'agit dans une phrase du pronom conjoint objet à l'élocutif ou à l'allocutif et du pronom conjoint objet au délocutif, l'ordre de la place varie suivant le type de phrase.
 - i) Dans une phrase assertive ou impérative négative, le pronom du régime indirect se place avant le pronom objet direct.

- ii) A l'impératif affirmatif, l'ordre change; c'est le pronom conjoint objet direct qui précède le régime indirect et celui-ci est repris par un pronom tonique.

Dites-le-moi ! Donne-le-moi !

Mais on entend dire exceptionnellement avec 'nous' et 'vous' :

Dites-vous-le bien ! Tenons-nous-le !

- 3) Quand il s'agit dans la phrase des pronoms conjoints objets et 'en' ou 'y', c'est 'en' ou 'y' qui est toujours en seconde position:

Je t'en apporte.

Il vous y envoie.

Et quand ce sont les deux pronoms dits traditionnellement 'pronoms adverbiaux' 'en' et 'y' qui sont impliqués dans la phrase, c'est 'y' qui précède 'en' :

Il y en a beaucoup.

Toutefois, ces pronoms ne s'associent pas juste n'importe comment dans la phrase.

Il y a des règles de comptabilité à suivre car il y a des incompatibilités entre certains pronoms. Par exemple, le même pronom ne peut être répété dans la même phrase simple.

Voyons la phrase ci-dessous où c'est le pronom 'en' qui peut reprendre les deux constituants nominaux :

Il rapporte des pommes du champ.

On dira :

Il en rapporte du champ

ou bien

Il en rapporte des pommes ;

Et non pas *Il en en rapporte.

De plus, **me, te, se**, en tant que pronoms conjoints objets directs ne sont compatibles avec aucun pronom conjoint objet du régime indirect précédant le verbe. Seul est possible le régime indirect à la forme de pronoms disjoints '**moi', 'toi ', 'lui**' précédé de la préposition 'à' et mis après le verbe. Par exemple, ce n'est pas possible de dire :

Je me te confie

ou bien

Tu te me confies.

On dira :

Je me confie à toi ou bien Tu te confies à moi.

Il faut la répartition des pronoms. Il en est ainsi parce que les pronoms d'objet 'me', 'te', 'se' ayant à la fois les mêmes formes au régime direct et indirect, poseront des problèmes d'indistinction. Pourtant, cette règle est parfaitement arbitraire en ce sens qu'elle ne s'applique pas dans d'autres langues comme l'espagnol où il y a la même possibilité d'ambiguité.

L'indistinction formelle de cette série de pronoms conjoints interdit d'employer deux pronoms de cette série en consécution ; il sera en effet impossible de discerner lequel de 'me' ou de 'te', est l'objet direct et lequel est indirect. C'est cette même raison arbitraire qui explique pourquoi on ne peut pas dire : *Je me vous appelle, *Il te me commande ; mais on dira plutôt : Je vous appelle à moi, Il me recommande à toi. Pourtant, est la règle la séquence : me, te, se pronoms conjoints objets indirect suivis du pronom **le(la, les)** précédant le verbe; d'où la phrase correcte : 'Je me le dis'. Le problème d'indistinction formelle n'existe pas cependant entre les pronoms conjoints objets directs et indirects au délocutif. On distingue la série d'objet direct **le, la, les** de la série d'objet indirect **lui, leur** et dans le cas où les deux séries se trouvent dans la même phrase simple, c'est la série direct qui précède la série indirect; d'où la possibilité de dire :

Je le lui confie.

Une chose curieuse, c'est qu'on ne peut pas dire 'Je me lui confie' ou 'Je te lui confie' ; alors que c'est possible de dire 'Je le lui confie' bien que 'le' représente un objet direct comme 'me', et 'te' dans les phrases ci-dessus. Ce qui montre clairement que cette règle d'incompatibilité est purement arbitraire. L'explication pour cette impossibilité avec 'me' et 'te', bien qu'elles nous paraissent fort peu convaincantes, est donnée par Emile Benveniste (1974:198-214) comme suit :

Il est impossible parce qu'il y aurait contradiction entre la fonction et l'ordre des pronoms. Le pronom 'me', (te, se), qu'il soit objet direct ou

indirect, se place toujours immédiatement après le sujet ; tout autre pronom d'objet se place après lui. Tel est le principe d'ordre. Mais d'autre part, 'me' (te, se) suivi d'un autre pronom, ne peut être qu' un pronom objet indirect ; c'est la séquence prescrite: indirect + direct : 'Je te le donne'. L'antéposition de 'me(te, se)' lui attribuant la fonction d'objet indirect, il faut que le pronom subséquent soit objet direct. Par suite, un énoncé tel que 'Je me lui confie' contiendrait deux pronoms successifs d'objet indirect et aucun d'objet direct; il y aurait conflit entre 'me' qui représente objet indirect en vertu de sa position, et 'lui' qui représente objet indirect par nature. On ne pourrait non plus dire : 'Je lui me confie' pour la simple raison que rien, sauf 'ne' au négatif, ne peut s'insérer entre 'Je' et 'me'. Donc les séquences 'Je me lui confie' et 'Je lui me confie' sont également impossibles.

Tous ces problèmes d'ordre des pronoms dans la phrase et des règles de compatibilité ne se posent pas en yoruba à cause du système verbal de la langue qui ne tolère qu'un seul pronom d'objet pour un verbe. Et dans les deux langues, c'est le verbe qui détermine le type de pronoms conjoints d'objet à utiliser et leur place dans la phrase.

c) De tout ce qu'on a analysé, on trouve que le français distingue entre le pronom objet direct et le pronom objet indirect. Ce genre de distinction ne se fait pas en yoruba. Un autre point de divergence entre les deux langues porte sur la question de genre. Alors que le français distingue entre le pronom masculin et féminin, le yoruba ignore le distinction de genre. Ceci ne veut pas dire cependant, que le français distingue toujours entre le pronom masculin et féminin. Prenons par exemple les phrases ci-dessous :

Je le lui dis. Il le lui donne.

le pronom 'lui' ne montre pas qu'il s'agit d'un masculin ou d'un féminin dans les deux phrases. Même les pronoms de sujet 'Je' et 'Tu' qu'Emile Benveniste appelle 'les instances de discours', ne distinguent pas formellement un masculin d'un féminin. Un homme aussi bien qu'une femme peut être 'la personne qui énonce la présente instance de discours contenant

'Je' et également un homme ou une femme peut être l' 'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique 'Tu'. Ce n'est qu'au niveau du verbe aux temps composés et de l'adjectif que le genre du locuteur et celui de son interlocuteur peuvent être marqués.

De plus, il existe en français des cas où l'opposition entre 'il' et 'elle' ne peut pas se faire. On trouve, plus rarement bien entendu, pour citer Michel Maillard (1994:11), un **il** 'neutralisé', c'est-à-dire non commutable avec 'elle', et fonctionnant un peu à la manière d'un neutre latin ou germanique : '**Elle** est jeune, **il** est vrai'. (**Elle** est jeune, ***elle** est vraie) ou encore 'Comme **il** a été dit plus haut, **elle** a remporté le trophée' (Comme ***elle** a été dite plus haut, **elle** a remporté le trophée). Ces exemples font bien apparaître le statut syntaxique très différent de **il** et **elle**. En effet **elle** peut toujours et partout commuter avec **il** alors que l'inverse n'est pas vrai puisqu'il existe, aux termes de Michel Maillard, **il** 'célibataire', excluant tout rapport avec 'elle'. En d'autres termes, **elle** est une forme 'pleine' - renvoyant nécessairement à quelqu'un ou quelque chose – alors que **il** peut être une forme 'vide', un **faux-semblant**, ne référant à aucun sujet masculin. Par exemple si un énoncé commence par **Elle est arrivée...**, on peut être sûr que **Elle** réfère à un sujet féminin, personne ou chose. Mais si la phrase débute par **Il est arrivé...**, aucune garantie ne nous est donnée quant au sexe ou au genre de l'arrivé. En effet, ne puis-je pas poursuivre **Il est arrivé... deux femmes** ? En revanche ***Elle est arrivée...deux hommes** est un énoncé irrecevable en français.

(vi) Le pronom personnel et problèmes de coréférence

Dans les phrases 6) et 7) citées plus haut à la page 62, on constate qu'en français, c'est le même pronom sujet 'il' qu'on utilise pour représenter le sujet de la phrase matrice et le sujet de la phrase enchâssée bien que dans la phrase 7) l'objet de référence de la phrase

matrice soit différent de celui de l'enchâssé ; d'où l'ambiguïté dans la phrase : 'Il a dit qu'il l'avait vu.' 'Il' peut renvoyer à Adé et à Olu en tant que sujet de la phrase enchâssée dans les deux phrases complexes 6) et 7). Ce même problème se pose au niveau de l'objet. Le 'l' peut représenter Olu et Adé, les deux objets respectifs des phrases enchâssées des numéros 6) et 7); d'où également l'ambiguïté car 'l' peut renvoyer indifféremment à Olu et à Adé, les deux objets respectifs des phrases enchâssées des numéros 6 et 7. En yoruba par contre, ce type d'ambiguïté est évité dans la mesure où le pronom 'oùn' employé dans les phrases comme un 'logophorique' du terme lancé par Claude Hagège (1982:105), (c'est-à-dire une marque du discours dans le discours d'ego, renvoyant à l'auteur d'un dire réel ou implicite) est utilisé comme sujet de la phrase enchâssée quand celle-ci a le même référent comme sujet, que le sujet de la matrice. C'est-à-dire, quand le sujet de la matrice est le même référent que le sujet de la phrase enchâssée. -(c'est le cas de la phrase 6 plus haut). C'est le pronom 'o' qui représente le sujet de la phrase enchâssée et celui de la matrice quand le sujet de la matrice a un référent différent de celui de l'enchâssée. A savoir :

Ó_i sò pé ó_j rí òun_i - Il_i a dit qu'il_j l_i avait vu.

Quand le référent du sujet de la matrice est identique à l'objet de l'enchâssée, c'est le pronom 'òun' qu'on utilise pour représenter l'objet de l'enchâssée; d'où l'emploi de 'oun' pour remplacer le deuxième Adé dans la phrase 7. Alors que quand l'objet de l'enchâssée a un référent qui est différent du sujet de la matrice, c'est le pronom d'objet dérivé de la dernière voyelle du verbe qu'on utilise pour représenter l'objet; d'où l'emploi du 'i' dérivé de la répétition de la dernière voyelle du verbe 'rí' pour représenter 'Olu' dans la phrase 6). Ó sò pé òún rí i -- il a dit qu'il l'avait vu

Ce problème de co-référence peut être illustré par les phrases suivantes :

1a) Olú_i sò pé Adé_j rò pé ó_k sanra (k≠i, k≠j)

Olu_i a dit qu'Adé_j pensait qu'il_k était gros (k=i, k=j, k≠ i, k≠ j)

b) Olú_i sọ pé Adé_j rò pé òún_k sanra (k=i, k=j)

Olu_i a dit qu'Adé_j pensait qu'il_k était gros (k=i, k=j, k≠ i, k≠ j)

2a) Olú_i sọ fún Sólá_j pé Adé_k ro pé ó_m sanra (m=j, m≠j, m≠k, m≠i)

Olu_i a dit à Sólá_j qu'Adé_k pensait qu'il_m était gros (m=i, m=j, m=k, m≠i, m≠j, m≠k)

b) Ólu_i sọ fún Sólá_j pé Adé_k rò pé òún_m sanra. (m=i, m=k, m≠j)

Olu_i a dit à Sólá_j qu'Adé_k pensait qu'il_m était gros. (m=i, m=j, m=k, m≠i, m≠j, m≠k)

3a) Olú_i rò pé Adé_j sọ pé Sólá_k rò pé ó_m sanra. (m≠i, m≠j, m≠k)

Olu_i pensait qu'Adé_j avait dit que Sólá_k pensait qu'il_m était gros.

(m=i, m=j, m=k, m≠i, m≠j, m≠k)

b) Olú_i rò pé Adé_j sọ pé Sólá_k ro pé òún_m sanra. (m=i, m=j, m=k)

Olu_i pensait qu'Adé_j avait dit que Sólá_k pensait qu'il_m était gros.

(m=i, m=j, m=k, m≠i, m≠j, m≠k)

Remarques et commentaires :

- i) En général, dans les exemples ci-dessus, l'on peut remarquer que les phrases en français peuvent se livrer plus facilement à l'ambiguïté que celles en yoruba en ce sens que c'est le pronom 'il' qui représente tous les sujets dans les phrases enchaînées du type QueP alors qu'en yoruba il y a l'emploi du pronom tonique 'òun' dont

l'emploi est différent de celui du pronom conjoint pour distinguer l'objet de référence remplacé par 'ó' de celui remplacé par 'òun'. Cela réduit la possibilité d'ambiguïté dans les phrases yoruba.

- ii) Dans la phrase 1a, le pronom 'ó' ne peut renvoyer à aucun nom propre (constituant nominal) dans la phrase alors que son équivalent 'il' peut avoir comme son antécédent, non seulement les deux constituants nominaux dans la phrase mais il peut aussi renvoyer à un autre référent qui n'est pas dans la phrase. Dans la phrase 1b, 'òun' peut avoir comme antécédent soit l'un soit l'autre des constituants nominaux dans la phrase mais il ne peut jamais renvoyer à un autre référent en dehors de la phrase. Mais le cas de son équivalent français qui est toujours le pronom 'il', est le même que celui de l'équivalent français du pronom 'ó' dans la phrase 1a.
- iii) En ce qui concerne la phrase 2a du yoruba, le pronom 'ó' ne peut avoir que 'Sòla' comme coréférent. Cela veut dire qu'il ne peut jamais renvoyer ni à 'Adé' ni à 'Olu' mais il peut par contre, avoir une relation de coréférence avec un autre constituant nominal à l'extérieur de la phrase. Mais en français, son équivalent, le pronom 'il' peut coréférer avec tous les trois constituants nominaux dans la phrase et peut en même temps, n'avoir de relation de référence avec aucun d'entre eux. Cependant, la phrase 2b montre que le pronom 'òun' peut avoir comme ses antécédents tous les constituants nominaux sauf 'Sòla' alors qu'en français son équivalent 'il' peut reprendre en plus de tous les trois constituants nominaux dans la phrase, un autre référent qui ne figure pas dans la phrase.

La phrase 3a, elle, indique que le pronom 'ó' ne coréfère avec aucun des constituants nominaux dans la phrase. C'est-à-dire qu'il n'y a aucune relation de référence entre le pronom 'ó' et les trois constituants nominaux dans la phrase. Il renvoie à un autre nom propre à l'extérieur de la phrase. Par contre, 'il' dans la version française de la phrase peut

représenter les trois constituants nominaux et renvoyer en plus, à un nom propre autre que les trois dans la phrase. Dans la phrase 3b, le pronom 'òun', comme son équivalent français 'il', peut renvoyer à tous les trois constituants nominaux dans la phrase mais 'il' peut en plus, avoir un autre constituant nominal à l'extérieur de la phrase, comme coréférent.

Vu la divergence au niveau de la représentation anaphorique entre le yoruba et le français, la question de coréférence est donc un aspect linguistique très important dont on doit tenir compte quand il s'agit de la lecture des œuvres écrites en français et en yoruba..

(vii) Omission et répétition des pronoms personnels dans la phrase

En général, la répétition des pronoms de sujet est nécessaire lorsque les verbes qui les régissent sont l'un à la forme affirmative et l'autre à la forme négative. Par exemple :

a) J'ai bien préparé le repas mais je n'ai pas envie de manger.

Mo se oúnjé sùgbón n kò le è je é.

Toutefois, l'on peut trouver des cas où les pronoms de sujet ne se répètent pas, bien que les verbes qui les régissent soient l'un positif et l'autre négatif. C'est le cas de la phrase suivante de la Fontaine citée par Wagner et Pinchon : (op.cit.181) mais dans la version yoruba, on est obligé de répéter le sujet:

Je plie et ne romps pas - Mo ká, n kò sì rún.

Mais il est usuel de répéter les pronoms de sujet en français aussi lorsque les verbes ne sont pas au même temps :

c) Il a chanté hier, aujourd'hui, il chante encore.

Ó kòrin lánà án, òní pàápàá ó tún kòrin.

Lorsque les verbes s'opposent en antithèse, il est usuel de répéter le pronom de sujet :

d) Je ne mange pas tous les jours cependant, je vais au cinéma tous les soirs.

Nò kì í jẹun lójoojúmò àmò alaalé ni mo má a n lọ sinimá.

Néanmoins, le pronom de sujet peut être omis dans la phrase pour souligner la liaison continue d'actions qui se succèdent. Par exemple :

e)L'homme entre dans la pièce, (il) prend une chaise, et (il) s'assoit.

*Okùnrin naà wọ yàrá, gbé àga kan an, jòkòó.

Okùnrin naà wọ yàrá gbé àga kan an jòkòó. (il n'y a pas de point-virgules parce qu'il s'agit d'une proposition; - une phrase sérielle).

Ce qu'on doit remarquer dans les phrases ci-dessus, c'est qu'en général, les pronoms de sujet se répètent toujours en yoruba; d'où la facilité de rendre les phrases a) c) et d) du français en yoruba. Les phrases b) et e) montrent qu'en yoruba, les pronoms de sujet ne s'omettent pas facilement. Dans la phrase 'e', on doit passer par la construction sérielle pour rendre la phrase complexe du français en yoruba. La différence entre la phrase française et celle du yoruba se montre par le fait qu'en yoruba, il s'agit d'une seule proposition alors qu'en français, il y en a trois juxtaposées, marquées par la virgule. La présence du point-virgule dans la phrase yoruba rendra la phrase inacceptable. Cela signifie que la version correcte en yoruba n'est qu'une seule proposition où chacun des constituants du verbe sérieel régit un objet.

Les phrases ci-dessous expliqueront davantage que c'est de la construction sérielle qu'on a pu réaliser la phrase 'e' ci-dessus du yoruba :

a)Ó gbé àga wọ ilé. = Ó gbé àga ; Ó wọ ilé.

Il prend la chaise ; il entre dans la maison.

b)A şe isé gba owó. = A şe isé ; A gba owo.

Nous travaillons ; nous recevons de l'argent.

c)Wọn jáde lọ. = Wón jáde ; Wón lọ.

Ils sortent ; Ils partent.

Chacune des phrases sérielles à gauche se forme à partir des deux propositions à droite. Les pronoms de sujet de la deuxième proposition sont omis et les points-virgules disparaissent également dans la construction sérielle pour obtenir les phrases sérielles.

Par contre, alors que c'est difficile d'omettre le pronom de sujet en yoruba, le pronom d'objet s'efface facilement; tandis qu'en français, cela ne se fait pas facilement.

Voyons à titre d'exemples les phrases suivantes :

a) Mo fún Olú ní ìwé è mi - J'ai donné mon livre à Olu.

Mo fún un. *(Je lui ai donné) Je le lui ai donné ;

b) Ó ra ẹran ; Ó je é. - Il a acheté de la viande et l'a mangée.

Ó ra ẹran je. *(Il a acheté de la viande ; a mangé.)

- Il a acheté la viande et l'a mangée.

Dans la phrase a), le pronom conjoint d'objet direct 'le' doit être exprimé obligatoirement en français alors qu'en yoruba la phrase est correcte et compréhensible sans répéter 'iwé è mi' ni le reprendre par un pronom dans la phrase. Il n'y a même pas de moyen de le reprendre par un pronom d'objet. Dans la phrase b), le pronom d'objet du verbe 'je' qui est 'é', doit tomber surtout dans la construction sérielle; ce qui n'est pas possible en français là où chacun des deux verbes régit son pronom d'objet.

Mais dans certaines expressions figées dans lesquelles figurent les mêmes verbes, l'omission du pronom conjoint de sujet est facilement faite en yoruba. Par exemple :

1) Wón náwó, nára. C'est-à-dire - Wón ná ówó, won ná ara. (mot à mot) :

Ils dépensent de l'argent, dépensent du corps. (c'est-à-dire)

Ils ont beaucoup dépensé.

2) A sáré síwá, saré séhìn. – c'est-à-dire – A sáré síwá, a saré séhìn. (mot à mot) :

Nous courons à l'avant, courons à l'arrière.

Nous avons couru par-ci, par-là.

3) Wón s'ojú, s'èhìn. – c'est-à-dire – Wón sè ojú, wón sè èhìn.

(mot à mot) : Ils font le devant, font le derrière. (c'est-à-dire) :

Ils ont aussi bien fait en sa présence qu'en son absence.

Néanmoins, c'est difficile dans les deux langues d'omettre le pronom d'objet dans une phrase complexe. C'est-à-dire dans une phrase ayant plusieurs propositions. Par exemple :

L'homme prend la voiture, il (la) lave et (la) rentre au garage.

Okùnrin náà gbé ọkọ náà, ó fò (ó), Ó sì gbé (e) wọ gáràjì.

L'omission des pronoms d'objet dans les deux langues rendra les phrases ci-dessus incorrectes.

(viii) Valeurs particulières des pronoms conjoints objets et leur relation avec le possessif.

En français aussi bien qu'en yoruba, avec la fonction de complément déterminatif, les pronoms d'objet représentent parfois sans valeur de sens plus précise, la personne dans l'intérêt de qui ou détriment de qui une action a été accomplie. Par exemple :

On m'a bu du vin.

Wón mu mí l'ému.

Ils peuvent également se substituer, en fonction de complément déterminatif, à un adjectif possessif lorsque le substantif complément d'objet désigne une partie du corps :

a) Il l'a pris par le bras - Il a pris son bras.

Ó mú un ní ọwó - Ó mú ọwó o rè.

b) Wón gé ę ní imú - Wón gé imú un rè.

Ils lui ont coupé le nez - Ils ont coupé son nez.

Ce type de constructions est possible en yoruba quand le complément est précédé par la particule 'ní'.

Les exemples ci-dessus nous amènent à voir le rapprochement formel entre les pronoms d'objet et les adjectifs possessifs. En yoruba tous les pronoms d'objet (les formes 'rè' 'rè' à l'allocutif et au délocutif respectivement incluses) ont les mêmes formes que les adjectifs possessifs ayant les mêmes objets de référence qu'eux. En français, par contre, seul 'leur', le pronom d'objet au délocutif du pluriel a une forme identique à celle de l'adjectif possessif désignant un possédé singulier et plusieurs possesseurs au délocutif. Par exemple :

- | | | |
|------------------------|----|---------------------------|
| A) Aṣoqó <u>wa</u> | - | <u>Notre</u> vêtement |
| Owó ò <u>mi</u> | - | <u>Mon</u> argent |
| Ilé e <u>rè</u> | - | <u>Sa</u> maison |
| B) Bábá a <u>won</u> | - | Leur père |
| C) Ó rí <u>wa</u> | - | Il <u>nous</u> a vus. |
| Ó pàdé è <u>mi</u> | - | Il <u>m'</u> a rencontré. |
| Ó tójú u <u>rè</u> | - | Il <u>l'</u> a soigné. |
| D) Ó sọ fún <u>won</u> | -. | Il leur a dit |

Comment peut-on distinguer les pronoms d'objet des adjectifs possessifs ? – En yoruba, les adjectifs possessifs sont précédés d'un substantif qu'ils déterminent (voir la série de phrases A), alors que les pronoms d'objet suivent les verbes (voir la série de phrases C). En français, la distinction entre 'leur' le pronom d'objet et 'leur' l'adjectif possessif peut se voir d'abord, dans la mesure où 'leur' le pronom précède le verbe alors que 'leur' l'adjectif possessif

précède le substantif (voir les phrases D et B) respectivement). En plus, on pourrait les distinguer par leur commutation avec leurs formes au singulier.

- | | |
|----------------------|---------------------|
| a) Je leur ai dit | - Je lui ai dit |
| b) Je vois leur père | - Je vois son père. |

Cette transformation met au clair que le 'leur' dans la phrase 'b) est un adjectif possessif et que l'autre dont la forme au singulier est 'lui' n'est qu'un pronom d'objet. A part cela, seul le 'leur' adjectif peut avoir une forme au pluriel - 'leurs'. Ceci n'est pas possible avec le pronom 'leur' parce qu'il est déjà au pluriel.

(ix) 'On' et 'ça' et leurs équivalents yoruba

Traditionnellement, 'on' est classé parmi les pronoms indéfinis alors que rien ne le différencie syntaxiquement de 'il' et 'elle' qui sont classés dans la catégorie de pronoms personnels. En fait 'on' est plus 'personnel' que 'il' et 'elle' en ce sens qu'il ne renvoie qu'à des personnes humaines tandis que les deux autres dits 'personnels' représentent des choses qui n'ont rien du tout de personnel. Historiquement, le mot actuellement connu comme 'on', d'origine romane, était la forme que présentait le mot 'homme' en ancien français. Le fait même qu'il est personnel est plus évident en yoruba dans la mesure où il peut être réalisé dans cette langue par le mot 'èèyàn' qui signifie 'l'être humain' ou bien 'la personne humaine'. La grammaire traditionnelle lui attribue la qualification d'un 'pronome indéfini' parce qu'il traduit dans son emploi en français moderne, la notion de personne sous un aspect indéterminé. Il peut se substituer à des pronoms de différentes personnes grammaticales. Néanmoins, le problème est que discursivement, 'on' n'a pas un comportement de pronom au sens où (dans son emploi indéfini) il n'exprime pas une manipulation sur des référents. Par exemple:

Quelqu'un a dormi ici = On a dormi ici

mais:

Quelqu'un_i a laissé son_i chapeau ici.

*On_i a laissé son_i chapeau ici.

Du point de vue de référence, l'adjectif possessif 'son' ne peut pas aller avec le pronom 'on' pour avoir le même référent alors que cela est possible avec 'Quelqu'un' et le possessif 'son' comme il est montré dans les exemples ci-dessus.

'On' et 'ça' peuvent bien commuter avec le pronom de sujet 'il' et en plus, 'ça' peut commuter avec le nom. Ce qui veut dire qu'il existe en français, comme 'elle' et 'elles', 'nous' et 'vous', deux types de 'ça' - l'un qui est un pronom conjoint et l'autre qui est un pronom disjoint mais dont les fonctionnements syntaxiques sont différents.

Comme il a été signalé plus haut, selon le contexte et/ou l'emploi, 'on' peut avoir comme équivalents en yoruba, le nom 'èèyàn' et le pronom de sujet 'a' dont la signification banale est le pronom 'nous'. Voyons les phrases suivantes :

- | | |
|--|---|
| a) <u>Eèyàn</u> náà ò kí í ñe wèrè. | <u>On</u> n'est pas fou. |
| b) Tí <u>èèyan</u> ò bá ñora ; ó lè ñubú | Si <u>on</u> ne fait pas attention l' <u>on</u> peut tomber. |
| c) Bí <u>èèyàn</u> ò lówó lóníí, ó le ní lóla | Si <u>on</u> n'a pas d'argent aujourd'hui, l' <u>on</u> pourra l'avoir demain. |
| d) Bí Olú rí <u>èèyàn</u> , kò ni kí i. | *Si Olu voit l' <u>on</u> , il ne <u>le</u> saluera pas. |
| e) <u>Èèyàn</u> kò lè gbádùn oorun un <u>rè</u> níbi (littéralement) L' <u>on</u> ne peut pas jouir de tí ñomqdé wà. | son sommeil là où se trouvent des enfants |
| f) <u>Èèyàn</u> kò lè ló paná ilé elómíràn nígbà tí ilé e <u>tirè</u> n jóná | L' <u>on</u> ne peut pas aller éteindre l'incendie chez une autre personne quand <u>notre</u> maison brûle. |

Remarques et commentaires :

- i) Puisque le mot 'èèyàn' est un nom, on peut ne pas le répéter dans une phrase complexe du type hypothétique introduite par la conjonction 'si' ('tí' et 'bí'). Il peut être repris par le pronom 'ó' qui a une valeur anaphorique. C'est le cas dans les phrases (b) et (c) alors qu'en français, on répète le pronom 'on' dans les phrases matricies qui sont à la deuxième position dans notre construction.
- ii) Il est à remarquer que le mot 'èèyàn' peut remplir la fonction d'objet en yoruba alors que son équivalent en français 'on', ne le peut pas; d'où la phrase incorrecte du numéro 'd'.
- iii) Au niveau de l'adjectif possessif, 'èèyan' aussi bien que 'on' du français s'accorde avec l'adjectif possessif au délocutif singulier dans la phrase 'e'; mais alors qu'on peut utiliser en français par exemple 'notre' ou 'votre' pour éviter l'ambiguité là où 'on' renvoie à 'nous' ou à 'vous', ceci n'est pas possible en yoruba. Cela se voit dans l'exemple 'f'. Si l'on veut utiliser par exemple le possessif 'wa' l'équivalent de 'notre' dans l'exemple 'f', il vaut mieux remplacer dans la phrase, 'èèyàn' par le pronom conjoint sujet 'a' ou bien le pronom disjoint sujet 'àwa' qui signifient 'nous'. Alors là, on est plus spécifique.
- iv) Cependant, puisque le nom 'èèyàn' ne réfère pas dans ce type d'emploi à une personne spécifique ou particulière, on ne peut pas le remplacer en tant que nom, par le pronom 'ó', comme 'il' ne peut pas remplacer 'on', quand il remplit la fonction de sujet dans une phrase simple. Ou bien en d'autres termes, le pronom 'ó' ne peut pas remplacer 'èèyàn' quand celui-ci remplit à la fois la fonction de sujet dans la phrase matrice et la phrase enchâssée. Sinon, cela veut dire que le mot 'èèyàn' est particularisé, c'est-à-dire qu'il renvoie à un référent particulier.

Par exemple :

A) <u>Eèyàn</u> kì í se wèrè	* <u>Kò</u> kì í se wèrè
<u>L'on</u> n'est pas fou	* <u>Il</u> n'est pas fou
b) <u>Bí èèyàn</u> kò lówó lóníí, ó lè ní lóla	* <u>Bí kò</u> lówó lóníí, <u>ó</u> lè ní lóla.
Si l' <u>on</u> n'a pas d'argent aujourd'hui, l' <u>on</u> pourra l'avoir demain.	*S' <u>il</u> n'a pas d'argent aujourd'hui, <u>il</u> pourra l'avoir demain.

Comme 'l'on' ne peut pas être remplacé en français par le pronom de sujet 'il', 'èèyàn' ne peut non plus, être remplacé par le pronom de sujet 'ó' en yoruba.

Mais quand on utilise 'èèyàn' pour référer à une foule de gens ou bien quand il signifie simplement 'une personne', il est possible de le remplacer par un pronom correspondant à son emploi par le locuteur; c'est-à-dire suivant son rôle grammatical dans la phrase. Par exemple :

a) <u>Eèyàn</u> pò lójà lóníí	(littéralement) <u>Les gens</u> sont nombreux au marché aujourd'hui. (c-à-d) Il y a du monde au marché aujourd'hui.
b) <u>Wón</u> pò.	<u>Ils</u> sont nombreux.

En outre, en yoruba, l'on peut utiliser également comme équivalent de 'on', le pronom de sujet 'a' qui signifie 'nous' mais qui a une valeur indéfini ou bien non-particulière ou non-spécifique comme 'on' en français. Par exemple :

a) <u>A</u> ìí kú léèmejì / Eèkan l'à á kú - <u>On</u> ne meurt qu'une fois	
b) <u>A</u> kì í torí gbígbó pajá	-(littéralement) <u>On</u> ne tue jamais le chien parce qu'il aboït.

Dans le genre de construction dans la phrase a), le nom indéfini 'èèyàn' peut être utilisé également mais dans le type de la deuxième phrase, qui est une expression figée comme proverbes ou incantations, on utilise de préférence le pronom 'a' qui a une valeur indéfinie.

Par exemple les phrases suivantes sont tirées d'une incantation en yoruba :

c) A kì í gbó ikú ọkọ a kì í gbó ikú àdá, a kì í gbó ikú Olódùmarè.

(littéralement) :

On n'entend jamais parler de la mort de la houe, on n'entend jamais parler de la mort du coupe-coupe, on n'entend jamais parler de la mort de Dieu.

Voyons davantage l'emploi du pronom indéfini 'a' en yoruba :

d) Àwọn nnkan tí a fi n bọ Sàngó niyí

(littéralement) :

Voici les choses que nous utilisons pour sacrifier à Sango.

e) Ní ilè ẹ yorùbá, a máa n bọ ògún.

(littéralement) :

Chez les Yoruba, nous sacrifions à ogun.

L'emploi du pronom 'a' qui veut dire 'nous' mais qui a une valeur indéfinie comme 'on' dans les phrases d) et e) ne veut pas dire que celui qui parle fasse partie de ceux qui sacrifient à ogun ou à sango. C'est un emploi où le pronom 'a' renvoie à un ensemble indéfini. Celui qui fait ces phrases ci-dessus peut ou peut ne pas être croyant en ogun ou en sango. (ogun et sango sont de petits dieux adorés par les Yoruba. Ogun est le dieu du fer qui protège contre les accidents selon ses adhérents ; et sango est le dieu du tonnerre).

Le yoruba n'a pas le même cas qu'en français où 'on' peut être en concurrence avec le pronom de sujet 'nous' tels que dans les phrases qui suivent :

Nous aussi, nous viendrons.

}Àwa pàápàá n bò/ou Àwa pàápàá, à n bó.

Nous aussi, on viendra.

Le pronom 'a' dans la phrase yoruba n'équivaut pas ici à 'on' du français mais à 'nous' le pronom défini. Même en français, cette concurrence de 'on' avec 'nous' est limitée au

niveau du pronom conjoint car 'on' n'a pas de forme disjointe comme 'nous' donc on ne peut pas avoir en français, une construction comme 'On, on viendra' comme on pourra l'avoir avec 'nous' : 'Nous, nous viendrons'.

Néanmoins, l'équivalent de l'emploi de 'on' pour renvoyer en français, à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier d'une façon plus précise, peut se réaliser, comme cela a déjà été exposé plus haut, avec le nom 'èèyàn' dans la phrase telle que :

Ó ti rē èèyàn On est fatigué.

'Èèyàn' dans la phrase ci-dessus, peut renvoyer soit à l'allocutif singulier ou pluriel, soit au délocutif singulier.

En ce qui concerne 'ça', le yoruba dispose aussi du nom 'ìyèn' et du pronom 'ó' ou 'rè' comme ses équivalents suivant ses fonctions et ses emplois. Il faut qu'on le souligne ici que le pronom disjoint 'ça' n'équivaut pas obligatoirement au nom 'ìyèn' du yoruba de même que les pronoms 'ó' et 'rè' n'équivalent par nécessairement au pronom conjoint 'ça'. Prenons le cas du pronom disjoint 'ça' par exemple dans les phases suivantes :

i) Que penses-tu de ça ? Kí ni o rò nípa ìyèn (rè).

ii) Que penses-tu de lui/elle ? Kí ni o rò nípa a rè ?

Dans les deux paires de phrases ci-dessus, comme le pronom disjoint 'ça' s'oppose à 'lui/elle' selon la distinction non-humain inanimé/animé humain, 'Ìyèn' en tant que mot s'oppose au pronom 'rè'. Cependant, ce pronom 'rè' peut également passer pour l'inanimé non humain.

Par exemple :

Que penses-tu de ça (une chose) ? Kí ni o rò nípa a rè ?

Mais présenter une personne par le mot 'ìyèn' l'équivalent de 'ça', est peu réalisable en yoruba. Son usage pour décrire une personne est un peu rare mais il peut renvoyer quand

même, dans certains contextes à l'être humain.(cet emploi sera montré ultérieurement dans ce travail)

Voyons d'autres exemples :

- | | |
|---|---|
| a) <u>Ça</u> aussi <u>ça</u> se mange | * <u>Iyen</u> pàápàá, <u>iyen</u> / <u>ó</u> şe é je. |
| b) Les enfants aussi, <u>ça</u>
dérange trop | *Awọn ọmọdé pàapàá, <u>iyen</u> / <u>ó</u> màa n yonu
púpò |
| | b ⁱ Awọn ọmọdé, wọn a máa yonu púpò. |
| c) <u>Ça</u> aussi, je <u>l</u> 'ai déjà lu | <u>Iyen</u> pàápàá, mo ti kà <u>á</u> rí |
| d) <u>Lui</u> aussi, je <u>l</u> 'ai déjà vu | <u>Òun</u> pàápàá, mo ti rí <u>i</u> rí |

Dans les phrases ci-dessus, l'on peut constater que 'ça' en tant que pronom peut être repris par un autre 'ça', alors que 'iyen' n'a pas cette valeur; d'où la phrase incorrecte du yoruba au numéro a). L'emploi de 'ça' le pronom conjoint sujet qui est compatible avec le trait humain, pour viser un ensemble ou pour marquer un générique n'est pas possible avec les équivalents de 'ça' en yoruba; d'où l'impossibilité de la phrase b) en yoruba. On a dû recourir à une autre tournure de construction où l'emploi du pronom au délocutif pluriel est plus convenable – (bⁱ). De plus, les pronoms 'ça' et 'lui' aussi bien que leurs équivalents en yoruba 'iyen' et 'oun' respectivement, remplissant la fonction d'objet, peuvent être repris par le pronom 'le' en français et par les pronoms dérivés de la dernière voyelle du verbe en yoruba. Ce sont les cas présentés dans les phrases c) et d).

Cependant, 'ça' en tant que pronom disjoint en fonction de sujet, ne peut être repris par le pronom 'il' comme 'iyen' en yoruba ne peut pas se reprendre par le pronom 'ó'. Par exemple :

*Ça aussi, il se mange. *Iyen pàápàá, o şe é je.

Mais alors que le pronom conjoint 'ça' peut reprendre le pronom disjoint 'ça' dans la même phrase, ceci n'est pas possible avec 'iyen' en yoruba parce que le nom 'iyen' n'a pas la même

forme qui peut être utilisée comme pronom de sujet. Voilà pourquoi la phrase 'Ìyèn pàápàá, ìyèn se é je' n'est pas correcte alors qu'il n'y a rien d'incorrect dans son équivalent français : 'ça aussi, ça se mange'.

(x) **Constructions asubjectales et les pronoms conjoints du français et du yoruba**

Le pronom 'ó' du yoruba peut s'utiliser pour signifier 'ça' du français surtout dans des constructions dites traditionnellement 'impersonnelles'. Autrement dit, le pronom 'ó' peut s'utiliser en yoruba dans les constructions où 'ça' et 'il' commutent, spécialement dans les phrases 'impersonnelles' que nous préférons appeler ici 'phrases asubjectales' ou 'constructions asubjectales' selon la terminologie proposée par Denis Creissels (1990:4) pour désigner ce type de construction. Par exemple :

- | | |
|------------------------------------|---|
| a) <u>Ça</u> fait trois jours. | Ó tó ojó méta. |
| b) <u>Ça</u> arrive que... | Ó selè pé... |
| c) Moi, <u>ça</u> me semble que... | Ní tèmi, ó jo bí èni pé / ó dà bi èni pé... |

Denis Creissels préfère l'emploi du terme 'construction asubjectale' à 'construction impersonnelle' parce que le mot français 'impersonnel' qui correspond au mot latin 'impersonalis' qui signifie littéralement 'qui ne rapporte à aucune personne' peut s'appliquer à un discours dans lequel l'intervention de l'énonciateur est aussi peu apparente que possible. C'est le cas de la phrase c) ci-dessus. Michel Maillard lui aussi (1990 : 2), est également d'accord avec l'emploi de ce terme de 'construction asubjectale'. Pour lui, 'l'impersonnel est un moyen propre aux langues à flexion de contourner l'obligation de l'accord personnel chaque fois que le prédicat est sans sujet'; ce qui signifie que les constructions dites 'impersonnelles' n'ont pas de sujet; d'où l'adéquation du terme 'asubjectal'.

Il nous paraît pertinent de signaler que c'est le type de 'ó' qu'on trouve dans les constructions asubjectales ci-dessus qu'Adéwôle (op.cit : 6) qualifie de 'òrò arópò òrò orúkò aláléni'; ce qui signifie littéralement 'mot remplaçant un nom sans personne', mais qu'il traduit comme 'pronome explétif' dans l'un de ses articles intitulé 'Arópò orúkò ìtóka òwò àti òfin gírámà' - qui signifie littéralement 'Le remplaçant de noms indiquant le respect et les règles grammaticales'. Il y donne comme exemple la phrase suivante :

Ó dára kí á lò - (littéralement) C'est bon pour nous de partir.

Cette appellation de 'pronome explétif' nous paraît insuffisante dans la mesure où l'emploi de 'ó' n'est pas facultatif dans les constructions asubjectales comme il l'est pour les mots explétifs dans la phrase où ils figurent. Autrement dit, ces mots grammaticalement appelés 'mots explétifs' peuvent ou peuvent ne pas être exprimés dans la phrase et rien ne changera au niveau du sens de la phrase. A titre d'exemple 'ne' et 'moi' en tant que mots explétifs dans : 'Il craint qu'il ne vienne' et 'Regarde-moi ce garçon', respectivement peuvent ne pas être dans les phrases et celles-ci resteraient toujours correctes. Mais est-ce-que l'absence du pronom 'ó' dans 'Ó dára kí á lò' comme celle de 'il' ou 'ce' l'allomorphe de 'ça' dans 'C 'Il est bon pour nous de partir' ne provoquera pas d'incorrection ? Evidemment 'si'.

Certains peuvent répondre à la négative à cette question en donnant comme arguments des phrases telles que celles qui suivent pour soutenir leur réponse :

a) Kí á lò dára. - Partir est bon pour nous.

pour montrer que les pronoms 'ó' et 'ça' ou 'il' ne sont que des 'sujets apparents' et que 'Kí á lò' et 'Partir' sont des sujets réels et aussi pour montrer que les pronoms ne sont pas

obligatoires. Mais pour nous, ces deux phrases ne sont pas les mêmes que les phrases asubjectales qu'elles sont utilisées pour remplacer. Elles sont deux paires de phrases

différentes comme 'Il est arrivé deux personnes' n'est pas syntaxiquement identique à 'Deux personnes sont arrivées'. A part cela, toutes constructions asubjectales ne peuvent pas être transformées comme cela a été indiqué ci-dessus. Par exemple: 'Il faut du pain', une construction asubjectale en français ne peut pas être transformée en * 'Du pain faut' comme en yoruba la construction asubjectale 'Ó kù kí á lọ mu ọtí' ne peut pas être transformée en * 'Kí á lọ mu ọtí kù'.

Ó kù kí a lọ mu ọtí= = Il nous reste d'aller boire du vin.

*Kí a lọ mu ọtí kù = *Aller boire du vin nous reste.

Finalement, la construction asubjectale dite traditionnellement 'impersonnelle' existentielle avec 'ça' ne peut se rendre en yoruba ni avec 'ó', ni avec 'ìyen'. Il en est de même pour la phrase dite impersonnelle météorologique ou atmosphérique. Au lieu de l'emploi du pronom 'ó' ou du nom 'ìyen' dans ces types de construction, le yoruba a recours aux noms de l'objet de référence. Par exemple :

Ça existe des gens - Àwọn èèyàn / èro wà. (c-à-d) - Des gens existent.

Ça pleut. - Òjò Ï rò. (c-à-d) - La pluie tombe.

(xi) Pronom relatif en français et en yoruba

Les pronoms relatifs servent à introduire une proposition, qu'on appelle elle-même la relative. La relative s'interprète comme la transformation d'une phrase de structure profonde P_2 'enchâssée' dans une 'phrase matrice' P_1 et constituant d'un groupe nominal dans cette

phrase (J.Bastuji. 1974:68-78). Avant que cette transformation ne soit possible il faut qu'il y ait une identité référentielle entre deux groupes nominaux, l'un dans la phrase matrice,

l'autre dans la phrase enchaînée. Dans ce type de transformation, les pronoms relatifs, à la différence des conjonctions de subordination, ont une fonction : celle de sujet, de complément, parfois d'attribut selon la fonction du constituant nominal qu'ils représentent-, c'est-à-dire son 'antécédent' dans la relative.

Lorsqu'il s'agit de la construction relative en yoruba, on se sert du morphème 'tí' qui relie deux structures phrastiques en relation de relativisation. Ce morphème s'utilise pour identifier à la fois un être humain et une chose remplissant soit la fonction de sujet, d'objet ou voire une fonction de complément circonstanciel de temps ou de lieu. En fait, dans la plupart des cas, c'est le pronom ou le nom qui le suit qui montre la fonction du mot que l'élément 'tí' identifie dans la phrase. Voyons par exemple, les phrases suivantes :

a) ọmọ tí mo rí náà burú púpò - L'enfant que j'ai vu est très méchant.

b))ọmọ tí ó dé pupa - L'enfant qui est arrivé est au teint clair.

Dans la phrase a) 'tí' identifie 'ọmọ' qui remplit la fonction d'objet alors que dans la phrase b), il identifie 'ọmọ' qui remplit la fonction de sujet et qui est repris par le pronom 'ó'. En d'autres termes, 'tí' est un élément de subordination. Il est nécessaire de dire qu'en yoruba, on dissocie l'élément subordinatif 'tí' de l'anaphore ou bien de l'élément anaphorique. Par exemple, dans la phrase b), le pronom de sujet 'ó' est un élément anaphorique qui a comme antécédent 'ọmọ' alors que dans la phrase a), l'élément subordinatif 'tí' se présente mais il y a une anaphore vide sinon, on aurait une phrase incorrecte comme :

*ọmọ tí mo rí i náà burú- *L'enfant que je l'ai vu est méchant.

Donc 'tí' peut être interprété comme un pur opérateur d'enchaînement plutôt que comme un 'représentant' de l'antécédent. Ce morphème 'tí' est ce qu'Oládélé Awobùluyi (1979:95)

qualifie d'introducteur de proposition relative, laquelle sert à déterminer le groupe nominal qui la précède. Ensuite, ce linguiste dit que le constituant nominal qui suit les prépositions: fi, bá, fún, sí et tí disparaissent lorsque le groupe nominal déterminé est identique à ce constituant nominal et il donne les phrases suivantes comme exemples:

1) Òbẹ́ tí mo fi gé e(ti da) – Le couteau que j'ai utilisé pour le couper (est cassé)

C'est-à-dire :

Mo fi òbẹ́ gé e - J'ai utilisé le couteau pour le couper.

Òbẹ́ náà ti da - Le couteau est cassé.

2) Èni tí mo bá rà á(ti dé) - La personne pour qui je l'ai acheté (est arrivé).

C'est-à-dire :

Mo bá èni náà rà á - Je l'ai acheté pour la personne.

Èni náà ti dé. - La personne est arrivée.

3) Èni tí mo rà á fún (ti dé) - La personne pour qui je l'ai acheté (est arrivée).

C'est-à-dire:

Mo rà á fún èni náà - Je l'ai acheté pour la personne

Èni náà ti dé - La personne est arrivée.

Bien que nous soyons totalement d'accord avec Awobùluyi au sujet de la disparition des constituants nominaux dans les propositions enchâssées lorsqu'ils sont identiques aux groupes nominaux déterminés comme le montrent les trois exemples ci-dessus, nous ne le sommes pas cependant, dans la mesure où ce linguiste qualifie de prépositions, les éléments 'fi', 'bá' et 'fún' dans ces phrases. Pour nous, ces éléments ne sont que des verbes dont les objets disparaissent dans le cas traité ci-dessus. Ils sont des parties intégrantes des verbes

sériels 'fi gé', 'bá rà', 'rà fún'. Pour montrer qu'ils sont des verbes, nous allons en prendre un et le soumettre aux manipulations qui caractérisent un verbe. Prenons 'bá' et soumettons-le

d'abord à la commutation avec un autre verbe dans la série des verbes sériels et puis, aux transformations négative et nominale.

- | | | |
|---------------------------|----|--------------------------------------|
| Mo <u>bá</u> ẹni náà rà á | -- | Je l'ai acheté pour la personne. |
| Mo <u>tí</u> ẹni náà rà á | -- | J'ai poussé la personne à l'acheter. |
| Ó <u>wá</u> Olú lọ | -- | Il est parti à la recherche d'Olu. |
| Ó <u>bá</u> Olú lọ | -- | Il est parti avec Olu. |
| Ó <u>mú</u> Olú wá | -- | Il a emmené Olu. |

On voit bien que 'bá' peut commuter avec 'tí', 'wá' et 'mú' qui signifient 'pousser','cherche' et 'apporter'/'emmener'/'amener' respectivement, et qui sont reconnus comme verbes dans la langue. De plus, aux transformations négatives et nominale, 'bá' réagit de la même façon que les trois autres verbes. Par exemple :

- | | | |
|------------------|----|--|
| Mo ti Olú rà á | -- | J'ai poussé Olu à l'acheter. |
| Títi Olú rà á | -- | Le fait de pousser Olu à l'acheter. |
| Mo bá Olú rà á | -- | Je l'ai acheté pour Olu. |
| Bíbá Olú rà á | -- | Le fait de l'acheter pour Olu. |
| Mo wá Olú lọ | -- | Je suis parti à la recherche d'Olu. |
| Wíwá Olú lọ | -- | Le fait de partir à la recherche d'Olu. |
| Mo bá Olú lọ | -- | Je suis parti avec Olu. |
| Bibá Olú lọ | -- | Le fait de partir avec Olu. |
| N kò ti Olú rà á | -- | Je n'ai pas poussé Olu à l'acheter. |
| N kò bá Olú rà á | -- | Je ne l'ai pas acheté pour Olu. |
| | | |
| N kò wá Olú lọ | -- | Je ne suis pas parti à la recherche d'Olu. |
| N kò bá Olú lọ | -- | Je ne suis pas parti avec Olu. |

Donc ces éléments qualifiés de prépositions sont des verbes purs et simples. Deux choses sont évidentes: (i) lorsque le groupe nominal déterminé est identique au sujet de la relative introduite par 'tí', ce sujet est remplacé par le pronom 'ó' :

ọkùnrin tí ó pè mí nìyí	Voici l'homme qui m'a appelé.
ọkùnrin náà pè mí	L'homme m'a appelé.
ọkùnrin náà nìyí.	Voici l'homme.

Le 'ó' remplace 'ọkùnrin', = 'l'homme'; (ii) lorsque le groupe nominal déterminé est identique au complément d'objet de la relative, ce complément d'objet disparaît.

ọkùnrin tí mo rí nìyí	Voici l'homme que j'ai vu.
Mo rí ọkùnrin kan	J'ai vu un homme.
ọkùnrin náà nìyí	Voici l'homme.

L'objet du verbe 'rí' a disparu.

Une autre chose à remarquer est que, alors que le yoruba dissocie l'élément de subordination de l'élément anaphorique, le français, par contre, a les deux valeurs renfermées dans les pronoms relatifs. En d'autres termes, 'qui' et 'que' dans les phrases ci-dessus renferment les deux valeurs d'éléments subordonnés et d'éléments anaphoriques. Voilà pourquoi dans les stemmas de Lucien Tesnière (1959), les deux valeurs de ces mots sont représentées séparément.

Exemple :

L'enfant qui arrive	ọmọ tí ó dé.
---------------------	--------------



(N.B. : le 'A' majuscule dans les stemmas signifie 'Adjectif')

Morphologiquement, les deux valeurs sont séparées en yoruba alors qu'en français, elles sont dans le pronom relatif 'qui'. Néanmoins, ce type de construction relative peut entraîner une ambiguïté en yoruba dans la mesure où le pronom 'ó' peut renvoyer à un autre référent dans certains cas. Par exemple :

omọ tí ó mò

L'enfant qui connaît/ qu'il connaît.

Àwọn tí ó mò pò

Ceux qui connaissent/ Ceux qu'il connaît sont nombreux.

L'ambiguité est même possible quand on emploie le pronom 'wón' ayant comme antécédent 'Àwọn'. Par exemple :

Àwọn tí won mò pò

Ceux qui connaissent / Ceux qu'ils connaissent sont nombreux..

Àwọn èèyàn tí wọn mò

Les gens qui connaissent/ Les gens qu'ils connaissent.

Ces deux valeurs de subordination et d'anaphore peuvent être cependant, exprimées séparément en français; mais ceci est possible en français populaire. Par exemple:

(a) C'est moi que je suis... Èmi tí mo jé...

Ici 'que' est l'élément de subordination comme 'tí', et 'je' comme 'mo' est l'élément anaphorique. Mais alors que le français standard ne permet pas ce type de construction, le yoruba standard le permet. La construction de ce type avec 'que' et 'dont' est possible simplement en français populaire.

- (b) L'homme que je le vois *òkùnrin tí mo rí i.

Ceci n'est pas possible en yoruba parce qu'il y a l'anaphore vide et que 'tí' renferme la valeur de subordination. En français et en yoruba standards, on dira plutôt:

L'homme que je vois... òkùnrin tí mo rí...

- (c) * L'homme que tu vas chez lui òkùnrin tí o ló sí ilé e rè

Dans l'exemple c), 'que' remplit la fonction d'un subordinatif alors que 'lui' est l'anaphore ayant 'l'homme' comme son antécédent. En yoruba standard, ce type de construction est correct. Les deux valeurs sont dissociées; 'tí' est le subordinatif alors que 'rè' est l'anaphore dont l'antécédent est 'òkùnrin'. En français standard, on dira plutôt :

L'homme chez qui tu vas... òkùnrin tí ó ló sí ilé e rè...

Ici 'qui' renferme les deux valeurs en français standard. La même explication peut passer pour la phrase suivante:

*L'homme que j'ai parlé avec lui òkùnrin tí mó soro pélú u rè.

'Qui' en tant que pronom relatif peut être représentant comme on a vu dans les exemples ci-dessus; dans ce cas, il a un antécédent avec lequel il s'accorde en nombre et en genre (ces accords se trouvent cependant, au niveau du verbe, de l'adjectif... etc qui le suivent); cet antécédent peut être aussi bien une personne qu'une chose. Il représente alors un constituant nominal en fonction de sujet grammatical. Par exemple:

La femme qui est arrivée... Obínrin tí ó dé...

La clé qui ouvre ... Kókóró tí ó sí...

'Qui' peut également représenter un constituant nominal ayant comme fonction le complément d'objet mais il doit être précédé d'une préposition:

L'homme à qui j'ai écrit... Okùnrin tí mo kòwé sí...

'Qui', employé sans aucun antécédent surtout dans des expressions figées ou des vérités générales, rend possible la non explication du terme de la structure matrice qui représente le pivot de l'opération de relativisation:

Ø qui a bu boira	Ęni tí ó ti mu rí, tún lè mu sí i.
Ø qui veut voyager loin	Ęni tí yóò rin ìrìn- àjò jínjìn yóò
ménage sa monture	tójú ẹsin rè.
Ø qui vole un œuf vole un bœuf.	Ęni tí ó jí ẹyin ti jí màálù.

En yoruba, puisque l'on n'a pas de pronom relatif en tant que tel, l'élément introducteur de relatif – 'tí' est toujours précédé d'un constituant nominal – 'E ni' qui signifie 'la personne'. En fait, dans ces expressions figées du français, l'antécédent de 'qui' qui ne s'exprime pas, est sous-entendu – c'est 'quelqu'un', 'la personne' ou 'l'homme' :

Quelqu'un qui a bu boira	Èni tí ó ti mu rí, tún sì lè mu sí i.
Quelqu'un qui veut voyage loin	Èni tí yóò rin ìrìn-àjò jínjìn
ménage sa monture	yóò tójú ẹsin rè.
Quelqu'un qui vole un œuf,	Èní tí ó jí ẹyin ti jí màálù.
vole un bœuf.	

Dans la construction où la relative est un complément, 'qui' en tant que pronom relatif peut être soit le sujet de la relative, soit un complément. Par exemple :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| (a) Aimez qui vous aime. | È féràn əni tí ó bá féràn an yín. |
| (b) Je suis qui je veux. | Mà a tèle əni tí mo bá fé. |
| (c) Il le dit à qui veut l'écouter. | Ó sọ ó fún əni tí ó fé gbó o. |

On trouve que dans toutes les trois phrases ci-dessus, l'élément 'ti' ne peut être utilisé sans être précédé d'un constituant nominal ou bien d'un nom. Cela ne veux pas dire cependant, qu'en yoruba, on ne peut pas trouver des cas où 'ti' peut s'utiliser sans être précédé d'un

constituant nominal. Ces cas peuvent se présenter quand il introduit une relative qui a affaire au complément circonstanciel de temps. Par exemple :

(Ìgbá) tí a bá dé, a óò jeùn. (Le moment où/ Quand) nous serons de retour, nous mangerons.

C'est-à-dire que le substantif 'ìgbà' peut ou peut ne pas être exprimé dans la phrase.

On remarque aussi dans les trois phrases ci-dessus, que 'qui' en tant que sujet de la relative et complément d'objet direct et indirect du verbe de la matrice dans les phrases a) et c) respectivement, se réalise de la même manière dans les deux phrases en yoruba. C'est-à-dire en d'autres termes, qu'on se sert du pronom 'ó' comme anaphore de l'antécédent qui remplit la fonction du COD du verbe de la matrice comme le montre la phrase a) et aussi comme l'anaphore de l'antécédent qui remplit la fonction du complément d'objet indirect du verbe de la matrice comme c'est le cas dans la phrase 'c'. En français, le pronom relatif 'qui', qui représente le SN remplaçant la fonction de complément d'objet indirect est précédé de la préposition 'à' alors que quand il est sujet, il n'est précédé d'aucune préposition comme c'est démontré dans les phrases c) et a) respectivement.

Dans certaines phrases, l'emploi de 'qui' peut amener une ambiguïté. C'est le cas des phrases telles que :

- (a) Il était comme les fantômes des légendes anglaises, qui ne parlent pas que si on leur parle.
- (b) Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité ; et l'éloquence un don de l'âme, qui nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres.

Dans les deux phrases ci-dessus, on pourrait hésiter sur l'antécédent de 'qui', d'où de préférence, l'emploi du pronom relatif 'lesquels' et 'lequel' respectivement pour éviter l'équivoque qui peut se produire. Par exemple le pronom relatif 'qui' dans la phrase 'a' peut renvoyer et à 'légendes anglaises', et à 'fantômes' car il n'est marqué ni en genre ni en

nombre. Cette phrase est désambiguisée avec l'emploi de 'lesquels' qui est marqué en nombre et dont le genre est neutre ; ce qui signifie qu'il ne peut pas renvoyer à un genre féminin car seul le genre masculin est non-marqué en français ; - le féminin est toujours marqué. Ce qui veut dire que 'lesquels' en tant que pronom relatif renvoie dans la phrase à 'les fantômes', un syntagme nominal masculin et pluriel et non pas à 'légendes anglaises', un syntagme nominal au genre féminin.

D'ailleurs, l'emploi de 'qui' est obligatoirement exclu après la préposition « parmi ». On recourt à l'emploi de 'lequel' et ses variantes. Par exemple :

1a) Il est l'un des étudiants parmi lesquels on a choisi.

1b) Ó jé òkan nínú àwọn ọmọ ilé-ìwé tí a yàn.

Aucune équivoque ne peut se produire en yoruba comme le cas démontré avec 'qui' plus haut en ce sens que c'est toujours l'élément 'tí' qui introduit la relative et que la fonction de la relative en yoruba est déterminée par le pronom ou le constituant nominal qui suit le 'tí'. En principe, si le pronom s'accorde en nombre et en personne avec le syntagme nominal déterminé par la relative, cela veut dire que le syntagme nominal déterminé est un sujet mais sinon, cela signifie que le syntagme nominal est un complément d'objet. Donc, dans la phrase '1b' ci-dessus, où le pronom est 'a', celui-ci représente le sujet de la relative et le nom déterminé, 'omo ilé-iwé' est le complément d'objet car 'a' en tant que pronom, ne peut pas reprendre 'omo ilé-iwé'.

Mais l'emploi du pronom au délocutif peut provoquer un problème de représentation dans une telle phrase en yoruba comme il est démontré dans les phrases qui suivent :

(a) Ó jé òkan nínú àwọn ọmọ ilé-ìwé tí wón yàn. Il est l'un des étudiants parmi lesquels ils ont choisi.

(b) Ó jé òkan nínú àwọn ọmọ ilé-ìwé tí wón yege Il est l'un parmi des étudiants qui ont réussi

Les pronoms 'won' dans les deux phrases ci-dessus, suivent l'élément 'tí' et ils sont capables d'y reprendre le constituant nominal ' àwọn ọmọ ilé-iwé' car ils s'accordent en nombre et en personne avec ce syntagme nominal. Mais les deux phrases n'ont pas le même sens dans la mesure où le pronom 'wón' dans la phrase (a) ne renvoie pas à 'Awon omo ilé-iwé' mais à un autre référent qui est le sujet de la relative dans cette phrase 'Awon omo ilé-iwé' remplit la fonction de complément d'objet. Dans la phrase (b), 'won' renvoie à 'Awon omo ilé-iwé' en tant que sujet de la phrase enchaînée.

Dans tout ce qu'on a dit à propos de 'qui' en tant que pronom relatif représentant du sujet et de l'objet, on trouve qu'il doit s'accorder toujours en nombre, en genre et en personne avec le syntagme nominal qu'il représente. En d'autres termes, il faut qu'il y ait une identité référentielle entre le syntagme nominal dans la matrice et celui que le pronom relatif 'qui' remplace - comme cela doit être le cas avec les autres pronoms relatifs,- pour qu'il y ait une transformation relative. Donc même quand le sujet qu'il représente est focalisé, il doit le représenter complètement en genre, en nombre et en personne. Par exemple :

Je suis le mécanicien.

C'est moi qui suis le mécanicien.

L'emploi de 'que' ici, comme on entend certaines gens le faire avec le pronom de sujet, est considéré comme incorrect ; par exemple :

- * C'est moi que je suis le mécanicien
- * C'est des gens qu'ils ont de l'âge
- * C'est moi qu'est le premier

parce que c'est 'qui' qu'on utilise pour représenter un nom en fonction de sujet et non pas 'que'. En fait , les francophones utilisent souvent ce type de constructions surtout à l'oral. Ce

genre de constructions est par contre, acceptable et parfaitement correct et à l'oral et à l'écrit, en yoruba :

Èmi ni mo jé mèkánííkì (littéralement) - *C'est moi que je suis le mécanicien.

Èmi ni mo jé òdè (littéralement) - *C'est moi que je suis imbécile.

Le pronom relatif 'Que' quant à lui, représente le syntagme nominal en fonction de compléments, mais dans quelques cas, il peut avoir comme antécédents, des noms ou des pronoms en fonction d'attribut et même de sujet, pouvant concerner aussi bien des personnes que des choses. Par exemple :

L'homme que tu as rencontré est okùnrin tí ó pàdé yèn, ègbón òn mi mon frère. ni

Dans la phrase française où 'que' renvoie à un syntagme nominal en fonction de sujet d'un complément infinitif, en yoruba, il y a toujours un double emploi de l'opérateur d'enchâssement 'ti' - l'un après le syntagme nominal déterminé et l'autre après le verbe de la proposition enchâssée. Par exemple :

(a) Le train que j'ai entendu siffler. Relùwéè ti mo gbó ti ó fòn.

C'est-à-dire littéralement en français : *Le train que j'ai entendu qui siffle.

(b) L'homme que j'ai vu arriver. okùnrin ti mo rí ti ó dé.

Ce qui veut dire littéralement en français : *L'homme que j'ai vu qui est arrivé.

Etant donné que le pronom relatif 'que' a la même forme que le 'que' qu'on appelle traditionnellement 'conjonction de subordination' qui introduit la phrase complexe du type 'QueP', certaines phrases complexes faites avec ces deux 'que' paraissent identiques dans leurs structures superficielles. Par exemple:

(a) J'aime beaucoup les fleurs que j'ai cueillies.

J'ai dit à ton oncle que tu aurais déjà dû voyager.

(b) L'idée que tu as de moi ne me plaît pas.

L'idée que tu vas partir m'est insupportable.

Dans les deux paires de phrases ci-dessus, on trouve que les 'que' sont précédés de syntagmes nominaux; d'où le problème de l'identification. Dans ces exemples, on trouve que la solution proposée par certaines grammaires pour distinguer la conjonction 'que' du relatif 'que' par le fait que la conjonction est toujours précédée d'un verbe et le relatif par un substantif est en fait complètement fausse. Cette solution ne marche pas du tout. Peut-on n'avoir pas 'que' comme pronom relatif et/ou conjonction de subordination dans la phrase suivante: 'C'est la preuve que je te cherchais?'

Comment donc peut-on les distinguer dans ce type de phrases? Tout d'abord, chacune des deux paires de phrases provient de structures profondes distinctes. Par exemple, la phrase 'J'aime beaucoup les fleurs que j'ai cueillies' provient des phrases de base suivantes:

P₁ : J'aime beaucoup les fleurs.

P₂ : J'ai cueilli les fleurs.

Il y a donc la relativisation de P₂. Il y a un syntagme nominal commun dans les deux phrases - 'les fleurs' mais pour la phrase conjonctive 'J'ai dit à ton oncle que tu aurais déjà dû voyager', on aurait quelque chose comme ceci:

P₁: J'ai dit à ton oncle.

P₂: Tu aurais déjà dû voyager.

Ici, il n'y a pas de syntagme nominal commun. De plus, P₁ est une phrase incomplète. La P₂ est une phrase enchaînée dans P₁ à titre de constituant obligatoire du syntagme verbal de la P₁.

En yoruba, ce genre de ressemblance apparente n'existe pas dans ce type de constructions car les deux phrases se réalisent d'une façon différente. Par exemple, pour la relative, on dira:

Mo féràn òdòdó tí mo já.

Et pour la conjonctive, on aura:

Mo sọ fún ègbón òn rẹ wípé o óò ti tíráfù.

En d'autres termes, le relatif et la conjonction de subordination ne se ressemblent pas en yoruba. Pour introduire une proposition/phrasé conjonctive, on utilise le syntagme verbal 'wi pé' ou bien simplement 'pé'

Contrairement à 'qui', qui peut ne pas avoir un antécédent spécifique exprimé dans le texte/la phrase, le relatif 'dont' reprend toujours un déjà dit et son antécédent peut être un nom ou un pronom pouvant concerner aussi bien des personnes que des choses. Le relatif 'dont' équivaut à un complément contenant la préposition 'de'; complément du sujet, du verbe, de l'attribut ou du complément d'objet direct. Par exemple:

- (a) C'est un livre dont l'auteur est déjà mort. Ìwé tí ònkòwé e rè ti kú ni.
C'est-à-dire littéralement *C'est le livre que son auteur est déjà mort.
- (b) L'homme dont tu m'avais parlé est venu okùnrin tí o sòrò o rè fún mi
hier wá lánàá.

Ce qui veut dire littéralement * 'L'homme que tu m'avais dit ses mots est venu hier'.

On trouve alors que le français ne tolère pas en principe, l'emploi de 'dont' qui dépend d'un complément introduit par une préposition, son équivalent en yoruba est acceptable comme cela a été indiqué dans les phrases ci-dessus. Par exemple, des phrases telles que les suivantes sont incorrectes en français alors que leurs équivalents sont acceptables en yoruba :

- (a) *C'est un livre dont je ne me Ìwe kan tí n kò rántí orúko o rè mó

souvient plus de son titre. - ni

On dira plutôt, en français, 'C'est un livre dont je ne me souviens plus du titre'.

Par ailleurs, en français, , on peut distinguer deux types de relatives. Il y a la relative que Jacqueline Bastuji(op. cit.: 68-78) qualifie de déterminative ou restrictive et celle non-restrictive ou appositive. Voyons à titre d'exemple les phrases suivantes:

1(a) Les enfants qui ont faim iront manger.

(b) Les enfants, qui ont faim, iront manger.

2(a) Le médecin que j'ai appelé ce matin n'est pas encore arrivé.

(b) Le médecin, que j'ai appelé ce matin, n'est pas encore arrivé.

Les deux relatives introduites par les pronoms relatifs 'qui' et 'que' dans la série 'a' des phrases ci-dessus, sont dites déterminatives ou restrictives et celles dans la série 'b' sont non-restrictives ou appositives. Selon l'explication de Jacqueline Bastuji, à qui nous devons des exemples et explications données ici, du point de vue sémantique, le groupe nominal antécédent définit un domaine (un groupe d'enfants, un médecin comme élément particulier d'une classe de médecins), et la relative restrictive restreint le domaine aux seuls éléments auxquels s'applique la propriété qu'elle énonce. En termes ensemblistes, elle opère une partition sur l'ensemble défini par le groupe nominal. Aussi est-elle impossible avec des ensembles insécables: noms propres, noms avec possessif, pronom personnel, etc. Par exemple:

*'Ils occupent leur place qu'ils ont louées.' (Ici, il y a double détermination; ce qui est interdit).

'Jean, qui habite le Midi, est très frileux.' (C'est une relative appositive).

'Toi qui le connais bien, tu pourrais aller le voir.' (Relative appositive).

En ce qui concerne la relative appositive, celle-ci ne modifie pas l'extension du domaine ; elle lui attribue une propriété accessoire, une sorte d'étiquette dont la suppression ne compromet pas la validité de la phrase.

Comment donc reconnaître une relative appositive de la relative restrictive ou déterminative ? Tout d'abord, les restrictives ne sont jamais séparées de la phrase matrice par une virgule mais celle-ci n'est pas obligatoire pour les relatives appositives non plus. Par exemple dans la phrase 'Son père qui était en Italie lui écrivait rarement', il s'agit d'une relative appositive, et pourtant, il n'y a pas de virgule. En fait, malgré la pause ou la virgule, il y a souvent ambiguïté, surtout à l'oral.

Ces deux types de relatives peuvent se distinguer par :

- (1) Modification du déterminant associé au nom antécédent. Par exemple la reprise anaphorique du groupe nominal par un démonstratif :

Les enfants, ceux qui ont faim, iront manger.

Le médecin, celui que j'ai appelé, n'est pas arrivé.

- (2) L'emploi de l'interrogatif 'quel' ou 'lequel' :

Quels enfants iront manger ? - Ceux qui ont faim.

Quel médecin n'est pas encore arrivé ? - Celui que j'ai appelé.

Seuls les relatives restrictives ou déterminatives peuvent supporter ces modifications. Les relatives appositives ne le peuvent pas. Et encore, pour la relative restrictive, la remontée transformationnelle modifie profondément le sens de la phrase matrice ou bien produit des énoncés inacceptables. Par exemple :

(a) J'ai trois élèves qui ont les cheveux roux.

J'ai trois élèves. Ils ont les cheveux roux.

(b) Ceux qui ont faim iront manger.

*Ceux iront manger. Ils ont faim.

La phrase complexe du départ au numéro (a) n'indique pas que le nombre de tous mes élèves s'élève à trois alors que c'est le sens que donne la phrase matrice après la conversion de la phrase complexe en phrases minimales. La conversion en phrases minimales de la phrase complexe (b) produit une phrase matrice inacceptable. En revanche, les relatives appositives sont toujours remplaçables par une phrase minimale, souvent coordonnée et parfois subordonnée à l'autre phrase:

Les enfants iront manger/ car ils ont faim.

/parce qu'ils ont faim.

Le médecin n'est pas arrivé, /bien que je l'ai appelé.

/pourtant, je l'ai appelé.

Donc, l'hypothèse peut être faite que, bien que ces deux types de relative se servent de mêmes pronoms relatifs, elles ne dériveraient pas de la même structure profonde.

Par contre, l'emploi de la relative en yoruba ne donne pas lieu à ce genre de complications. Lorsqu'il s'agit de la relative, on emploie toujours le morphème 'tí' qui introduit toujours un rapport de détermination du substantif qui le précède. En d'autres termes, il n'est pas question du tout en yoruba, de relative appositive. Pour montrer qu'il s'agit du rapport de détermination entre la proposition introduite par 'tí' et l'élément qui précède ce morphème, on peut poser la question avec le déterminant interrogatif 'wo'? dont l'équivalent français est 'quel?'. Par exemple:

Omọ tí mo rí náà burú.--- Omọ òn wo ni ó burú ? = Omọ tí mo rí.

L'enfant que j'ai vu est méchant ---Quel enfant est méchant ?= L'enfant que j'ai vu.

La construction dans laquelle le morphème 'tí' ne fonctionne pas comme un élément introducteur de subordination, donc de détermination, est rare voire impossible en yoruba. En un mot, dans toutes les constructions avec le morphème 'tí', il s'agit toujours d'une subordination et donc d'une détermination. En fait, le mécanisme de relativisation produit

généralement en yoruba, les déterminants de nature phrastique qui sont introduits par le morphème 'tí'. Cependant, ce morphème peut ne pas être exprimé mais sa présence dans la phrase est sous-entendue. Par exemple :

Ἐni (tí) mo rí, o ò rí i. La personne que j'ai vue, tu ne l'as pas vue.

Ἐni (tí) (ó) ló l'ó bò. C'est la personne qui était partie qui est revenue.

Ἐnílólóbò, un nom propre, attribué à une personne qui naît et meurt plusieurs fois, - un revenant, est dérivé de la phrase ci-dessus.

(xii) Pronom interrogatif en français et en yoruba

Les équivalents yoruba des pronoms interrogatifs du français : 'qui', 'que/quoi', 'où', 'comment', 'quand' et 'combien', sont les suivants : 'ta', 'kí', 'ibo', 'báwo', 'ìgbà wo', 'èló/mélòó' respectivement. Ces éléments interrogatifs doivent être suivis obligatoirement, de la particule verbale 'ni' pour fonctionner en yoruba. La particule 'ni' est utilisée en yoruba comme une marque de focalisation. Voilà pourquoi les mots sur lesquels on pose des questions avec ces éléments interrogatifs sont toujours focalisés. Par exemple :

Ta ni ó rí ? Dúpé ni ó rí.

Qui a-t-il vu ? C'est Dupe qu'il a vu.

Comme en français, ces éléments interrogatifs assument au niveau phrastique des positions de constituants nominaux, signifiant une modalité de détermination interrogative à laquelle s'attache par ailleurs un schème de syntagme 'substantif + déterminant', mais qui ne présente pas une structure interne conforme au schème en question. Néanmoins, alors qu'en français tous ces éléments sont à la forme synthétique, seul 'ìgbà wo ?' en yoruba, l'équivalent de 'quand' en français est un syntagme nominal 'substantif + déterminant', les autres sont synthétiques. Ces mots peuvent être appelés au terme de Denis Creissels (1995:33) des 'noms auto-déterminés' en ce sens qu'ils présentent une structure interne ne répondant pas au

schème de détermination qui permet d'exprimer de façon productive la modalité de détermination qu'ils impliquent. Ces 'noms auto-déterminés' représentent en yoruba, le schème 'substantif + déterminant interrogatif 'wo'?', ce qui est en français le schème 'déterminant interrogatif 'quel ?' + substantif. Par exemple:

Obìnrin ìn wo ?	=	Quelle femme ?
Ta ?	=	Qui ?
òkùnrin ìn wo ?	=	Quel homme ?
Ta ?	=	Qui ?
Isé è wo ?	=	Quel travail ?
Kí ?	=	Que/quoi ?
Ibi ì wo ?	=	Quel endroit ?
Ibo ?	=	Où ?
Ònà wo ?	=	Quel moyen ? / Quelle manière ?
Báwo ?	=	Comment ?
Oye è wo ?	=	Quel prix / coût ?
Èló ? Mélòó ?	=	Combien ?

Comme le français dispose d'une forme réduite du syntagme interrogatif qui est appelée traditionnellement, la forme composée du pronom interrogatif, le yoruba aussi, possède un nom interrogatif 'èwo'? pour remplacer le syntagme interrogatif. En fait, c'est à partir du nom 'èwo'? qu'on a formé le déterminant interrogatif 'wo'?'. Par exemple :

Obinrin in wo ?	=	Quelle femme ?
Èwo ?	=	Laquelle ?
Èwo nínú àwọn obìnrin náà ?	=	Laquelle parmi les femmes ?

Après cette brève présentation des éléments dits traditionnellement 'pronom interrogatif', nous allons maintenant voir comment ils fonctionnent syntaxiquement dans les deux langues auxquelles nous avons affaire.

L'interrogatif 'qui' comme son équivalent yoruba 'ta' interroge sur les personnes mais alors que 'qui' est utilisé tant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte, son équivalent yoruba, est utilisé simplement dans une interrogation directe. Pour l'interrogation indirecte en yoruba, on a recours à une autre formule qui entraîne l'emploi du relatif. Par exemple :

- | | |
|--|---|
| (a)Qui est venu ? | Ta ni ó wá ? |
| (b)Dis-moi qui est venu ? | Só fún mi ẹni <u>tí</u> ó wá.
(c'est-à-dire littéralement): Dis-moi la personne |
| | qui est venue. |
| (c)Je voudrais savoir
qui était venu. | Mo fé mó eni <u>tí</u> ó wá.
(c'est-à-dire littéralement) : Je voudrais savoir la
personne qui était venue. |

Le nom auto-déterminé 'qui' comme son équivalent yoruba, peut représenter la fonction d'un complément d'objet direct.

Qui cherches-tu ? Ta ni o bérè ?

Une chose que l'on peut remarquer c'est que 'ta'? commute bien avec le nom qu'il remplace tant bien en fonction de sujet qu'en fonction de complément d'objet direct, voire d'attribut. Ceci n'est pas le cas avec son équivalent français 'qui'?.. 'Qui'? peut commuter avec le nom en fonction de sujet mais la commutation est difficile sinon impossible, avec un nom qui remplit une autre fonction. Par exemple :

- | | |
|-----------------|---------------------------|
| (a)Ta ni ó dé ? | Qui est arrivé ? |
| Olú ni ó dé. | C'est Olu qui est arrivé. |

(b)Ta ni àti ta ni ó dé ?	(littéralement)*Qui et qui sont arrivés.
	= Quelles personnes sont arrivées ?
Olú àti Adé ni ó dé.	Olu et Adé sont arrivés.
(c)Ta ni o bérè ?	Qui cherches-tu ?
Olú ni mo bérè.	*C'est Olu que cherche-je.

Dans la phrase (a), on constate l'emploi du pronom 'ó'. L'emploi de ce pronom est obligatoire quand l'interrogatif 'ta?' remplace un substantif qui remplit la fonction de sujet. Cependant, ce pronom peut être remplacé par le pronom 'wọn' si le sujet impliqué est au pluriel. En d'autres termes, le pronom 'ó' peut être remplacé par une autre pronom qui s'accorde en nombre et en personne avec le sujet dont il est question dans la phrase. Par exemple :

Ta ni àti ta ni wón / ó dé ?	Quelles personnes sont arrivées ?
Olú àti ta ni wón / ó dé ?	Olu et qui sont arrivés ?
Ìwọ àti ta ni ẹ / ó dé ?	Toi et qui êtes arrivés ?
Àwa àti ta ni a / ó dé ?	Nous et qui sommes arrivés ?

Pour marquer son pluriel, le mot interrogatif 'ta?' est pré-déterminé par un pronom qui marque le nombre et la personne du référent remplacé par ce mot interrogatif. Par exemple :

(i)Ta ni ó dé ?	Qui est arrivé ?
Àwọn ta ni ó / wón dé ?	Qui sont arrivés ?
(ii)Èyin ta nìyèn ?	Qui êtes-vous là ?

La phrase (c) plus haut montre que l'interrogatif 'qui' ne peut pas commuter avec un nom qui remplit la fonction de complément d'objet direct. Cependant, ceci est possible dans la tournure interrogative par intonation surtout dans la langue parlée. Par exemple:

Tu cherches qui ?

Je cherche Pierre.

et aussi quand le nom remplit la fonction d'un déterminant génitival. Par exemple:

C'est le livre de Pierre. Ìwé e Pétérù ni ?

Comme cela a déjà été démontré, 'qui'? aussi bien que son équivalent yoruba 'ta'?, peut remplacer un syntagme nominal en fonction de sujet et d'objet direct. Pour reconnaître 'ta' comme représentant un syntagme nominal en fonction de sujet, la particule 'ni' qui le suit, est toujours suivie d'un pronom qui s'accorde en nombre et en personne avec le nom auquel réfère 'ta'? , par exemple :

Ta ni ó dé ? (Qui est celui qui est arrivé ?) = Qui est arrivé ?

Àwon ta ni won dé ? (Qui sont ceux qui sont arrivés ?) = Qui sont arrivés ?.

Èyin ta ni e de? Qui êtes-vous qui êtes arrivés?

bien que ces pronoms puissent être également remplacés par le pronom indéfini 'o'.

Mais en tant qu'objet, la particule 'ni' qui suit 'ta' est suivie d'un pronom ou bien d'un substantif différent de celui que remplace 'ta'. Ce substantif ou ce pronom est donc le sujet ou le représentant d'un constituant nominal en fonction de sujet. Par exemple:

Ta ni Olú nà ? Qui a-t-il battu, Olu ?

Ta ni a nà ? Qui avons-nous battu ?

Àwọn ta ni é nà ? (Qui sont ceux que vous avez battu ?)
= Qui avez-vous battu ?

Dans ces trois phrases, 'ta' est un complément d'objet alors qu 'Olu', 'a' et 'e' sont les sujets/représentants de sujet dans les trois phrases respectivement. On peut cependant, avoir un problème d'ambiguïté lorsque le pronom qui vient après la particule 'ni' est identique en nombre et en personne à 'ta'. 'Ta' alors peut être soit un représentant d'un sujet soit un représentant d'un complément d'objet direct. Par exemple:

(a) Ta = sujet : Ta ni ó bérè ?

Qui a demandé ?

(b) Ta = objet : Ta ni ó bérè ?

Qui a-t-il demandé ?

En tout cas, l'interrogatif 'ta' comme son équivalent français, comme nous l'avons déjà signalé, est réservé pour poser des questions portant sur une personne humaine. Donc, comme le dit Denis Creissels (1995 : 35), si on accepte d'étiqueter de telles unités comme pronoms, on ne comprend pas bien pourquoi ce ne sont pas des 'pronoms personnels' (puisque'ils renvoient nécessairement à une personne). Par contre, on étiquette comme 'pronoms personnels' 'il' et 'elle' qui n'ont pas nécessairement une personne humaine comme référent. Il y a là une incohérence. 'Qui' pourrait plutôt être appelé 'pronome interrogatif personnel'.

L'interrogatif 'que'? dont l'équivalent en yoruba est 'ki'? sert comme mot interrogatif pour des choses, objets non-humains, vivants et non-vivants. 'Que' comme 'qui' peut renvoyer à un syntagme nominal remplissant la fonction de sujet et d'objet. Quand il renvoie à un référent remplissant la fonction d'attribut du sujet, il prend la forme de 'quoi'?'. Par exemple:

(a) Qu'est-ce-qui est arrivé ?

Kí ni ó şelè ?

(b) Que veux-tu ?

Kí ni o fé ?

(c) Il est quoi ?

Kí ni ?

(d) Tu es quoi ?

Kí ni é / ó ?

(e) Je suis professeur.

Olùkó ni mí.

Dans les deux langues, pour référer à un poste occupé par une personne ou bien pour désigner sa profession, on peut se servir de l'interrogatif 'quoi'? dont l'équivalent est 'ki'? en yoruba. 'Que' aussi bien que les autres interrogatifs, a une forme dite 'renforcée'. Cette forme renforcée se forme avec 'est-ce'. Par exemple:

Qui est-ce qui ? = sujet.

Qui est-ce que ? = objet.

Qu'est-ce qui ? = sujet.

Qu'est-ce que ? = objet.

Comment est-ce que ? = Complément circonstanciel

Quand est-ce que ? etc, = Complément circonstanciel.

L'emploi de la forme renforcée peut aider à éviter certaines équivoques dans les phrases françaises. Par exemple, l'emploi de la forme simple 'qui' peut générer une confusion dans la phrase suivante:

Qui a tué le garçon ?

Ta ni ó pa ọmọkùnrin náà ?

Ta ni ọmọkùnrin náà pa ?

dans la mesure où 'qui' peut renvoyer à la fois au sujet et au complément d'objet.

Mais l'emploi de la forme renforcée peut résoudre ce problème de confusion:

(a) Qui est-ce qui a tué le garçon ?

(b) Qui est-ce qu'a tué le garçon ?

La phrase (a) montre que c'est le garçon qui a été tué en ce sens que 'qui' est le sujet. Dans la phrase (b), l'emploi de 'Qui est-ce que'? qui est utilisé pour poser la question sur un SN remplissant la fonction de complément d'objet direct, montre que c'est le garçon qui est l'agent de l'action de 'tuer' subie par quelqu'un qui est le patient. Ce type de confusion ne peut pas se produire avec 'ta' en yoruba parce qu'on distingue son emploi en tant que représentant de syntagme nominal en fonction de sujet, de celui d'objet. (Ceci a été démontré plus haut).

Cela ne veut pas dire cependant, que les équivalents de 'qui' et de 'que' en yoruba n'ont pas eux aussi, leurs formes renforcées. En yoruba, on recourt à l'emploi de la relative comme déterminant pour former la forme renforcée. Par exemple :

Ta ni ẹni tí ó dé ?

Qui est la personne qui est arrivée ?

D'ailleurs, même en français, comme il est bien expliqué par Lucien Tesnière, (1959 : 198) les interrogatifs renforcés par subordination ont pour effet d'utiliser à la fois le système interrogatif et le système relatif et de les faire interférer. Par exemple, les deuxièmes 'qui' et 'que' dans les interrogatifs renforcés 'Qui est-ce qui ?' et 'Qu'est-ce que ?' ne sont que des pronoms relatifs ayant comme 'antécédent' 'ce'. Ce qui est évident c'est que la forme renforcée est non seulement plus expressive mais aussi elle est infiniment plus claire et plus précise que la forme simple. Elle permet parfois des emplois qui sont impossibles avec la forme simple. Par exemple dans la phrase énonciative qui suit:

'Pierre frappe Jean', chacun des deux actants (selon les termes de Tesnière), a comme pronom interrogatif 'qui ?' dans la phrase interrogative correspondante du type:

'Qui frappe Pierre?'

Il est impossible de savoir si 'Qui ?' est prime actant ou bien second actant, mais si on dit dans le premier cas, 'Qui est-ce qui frappe Jean ?' et dans le second, 'Qui est-ce que Pierre frappe ?', il n'y a aucun doute sur le sens précis de la question posée. En outre, on se sert ordinairement en français de la forme renforcée: 'qu'est-ce qui ?' comme interrogatif du sujet neutre. Par exemple :

Qu'est-ce qui est aussi lourd que le plomb ?

Kí ni ó wúwo tó léèdì ? ou

Kí ni ohun tí ó wúwo tó léèdì ?

Ces exemples montrent qu'en yoruba, les deux formes – simple et renforcée -, peuvent passer dans ce cas.

Comme 'que ?' et 'quoi?' peuvent s'employer en français dans la phrase sans un verbe conjugué, c'est-à-dire avec un verbe à la forme infinitive, on peut également employer en yoruba leur équivalent 'ki?' dans une phrase sans verbe. Par exemple :

Que faire ?

Kí ni síṣé ?

Que / Quoi manger ?

Kí ni jíjé ?

Ce qu'on peut remarquer de ces constructions c'est qu'en français, le verbe est à la forme infinitive alors qu'en yoruba, le verbe est nominalisé pour rendre le même message. Peut-on donc dire que ceci confirme le statut nominal de l'infinitif du français ?

D'ailleurs, les pronoms interrogatifs 'qui?' et 'que?' ont leurs formes composées dans 'lequel' et ses variantes. Mais son équivalent yoruba, 'èwo ?' n'est pas composé. A la différence des formes simples, les formes composées des pronoms interrogatifs en français et leur équivalent en yoruba, sont toujours anaphoriques. Par exemple, 'lequel' doit représenter un syntagme déjà exprimé dans la phrase ou bien il doit être suivi d'un complément précisant entre quoi ou qui il faut choisir :

- | | |
|--|---|
| (a) Voici deux livres ; lequel prends-tu ? | Ìwé méjí nìyí ; èwo ni o mú ? |
| (b) Voilà deux filles ; laquelle préfères-tu ? | Omoge méjì nìyí ; èwo ni o
fé ? |
| (c) Laquelle préfères-tu entre ces deux filles ? | Èwo ni o fé nínú àwọn
omoge méjì yìí ? |
| (d) Duquel parles-tu de ces hommes ? | Èwo ni o n sòrò o rè nínú
àwọn okùnrin wònyí ? |
| (e) Lesquels sont tes frères parmi ces enfants ? | Àwọn òn wo ni àbúrò o re
nínú àwọn omodé wònyí ? |

Dans les phrases ci-dessus, on constate la variation de formes de 'lequel' à partir de la phrase (b) jusqu'à la phrase (e). Ces formes variantes montrent l'accord en genre et en nombre de l'interrogatif avec le nom qu'il reprend. Cet accord en genre n'est pas évident en yoruba parce que la langue l'ignore. Mais l'accord en nombre peut se faire en yoruba avec l'interrogatif: d'où l'adjonction de 'àwọn' pour marquer la forme de pluriel de 'àburo' dans la phrase (e); et celui-ci est déterminé par l'interrogatif 'wo?' dont l'équivalent français est

'quel?'. Il est à signaler également que la forme simple 'qui' précédée de la préposition 'de' peut rendre le même message dans la phrase (d) du français. Mais au contraire du cas de la relative où 'dont', 'de qui' et 'duquel' peuvent se concurrencer, 'dont' ne peut pas s'utiliser dans ce cas car 'dont' ne peut être jamais interrogatif.

Evidemment, il y a un rapprochement formel entre 'que' et 'qui' interrogatifs et 'qui' et 'que' relatifs dont les emplois respectifs peuvent se présenter comme des embûches pour les apprenants étrangers de la langue française. Comment peut-on donc les distinguer ? – 'Qui' en tant qu'interrogatif renvoie seulement à une personne qui peut à la fois remplir la fonction de sujet et de complément d'objet direct, alors que le relatif 'qui' peut renvoyer et à une personne et à une chose qui remplissent simplement la fonction de sujet. L'interrogatif 'que' ne réfère qu'aux choses. Il ne peut pas désigner une personne humaine mais les choses qu'il désigne peuvent remplir les fonctions de sujet surtout à la forme renforcée (qu'est-ce qui) et de complément d'objet. Par contre, le relatif 'que' peut désigner et la personne humaine et les choses qui remplissent seulement la fonction de complément d'objet direct mais non jamais la fonction de complément d'objet indirect. Ce type de confusion ne peut pas se produire en yoruba parce qu'on fait une distinction très nette au niveau de la forme et de l'emploi de ces éléments comme cela a été déjà montré dans les exemples donnés dans cette partie de notre travail.

Les mots interrogatifs en yoruba à part 'ta ?', 'èlò ?' et 'kí ?', sont des produits de contraction des syntagmes dont l'un des constituants est le déterminant interrogatif 'wo ?'. Mais seul 'ìgbà wo ?', l'équivalent de 'quand ?' garde sa forme syntagmatique. Par exemple ; 'ibo ?' 'qui veut dire 'où ? 'en français, est le résultat de la contraction du syntagme 'ibi + wo ?' qui signifie 'quel endroit ?' 'Báwo ?' dont l'équivalent est 'comment ?' en français, est dérivé du syntagme 'Bìèwo ?' qui veut dire littéralement, 'comme quoi ?' ou bien 'comme lequel ?'. Il faut le souligner ici que les interrogatifs yoruba, utilisés pour situer soit le temps

soit le lieu, peuvent être de la préposition 'ni' qui signifie 'dans' mais sa présence ou absence dans la phrase ne change rien au niveau de sens. Par exemple :

(a) Ìgbà wo ni ẹ dé ? (littéralement) Quel moment/(quand) êtes-vous arrivés ?

Nígbà wo ni ẹ dé ? (littéralement) Dans quel moment/(quand) êtes-vous arrivés ?

(b) Ibo ni o lọ ? (littéralement) Quel endroit/(où) es-tu allé ?

Níbo ni o lọ ? (littéralement) Dans quel endroit/(où) es-tu allé ?

Voilà pourquoi peut-être certains grammairiens catégorisent ces mots interrogatifs dans la classe d'adverbe exprimant la circonstance.

'Combien ?' en tant que mot interrogatif a deux équivalents formellement différents dont les usages sont également différents en yoruba. Pour poser des questions sur le prix d'un article par exemple, on emploie en yoruba 'èlo ?' :

Combien coûte ce livre ? Èló ni ìwé yí?

Combien allons-nous payer ? Èló ni a óò san ?

Mais pour parler de nombre, alors que le français utilise toujours 'combien ?', le yoruba emploie 'méloo ?'. Par exemple :

(a) Combien êtes-vous ? Mélòó ni yín ?

(b) Combien de vous êtes venus ? Mélòó ni èyin tí ó/ẹ wá ? ou bien
Èyin mélòó ni ó/ẹ wá ?

(c) Combien de fruits as-tu pris ? Mélòó ni èso tí o mú ? ou bien
Èso mélòó ni o mú ?

La remarque que l'on peut faire ici, c'est que dans toutes les tournures interrogatives avec 'combien ?', comme le montrent les trois phrases ci-dessus, on se sert en français du pronom de sujet sur lequel porte l'interrogation, pour représenter le syntagme nominal en fonction de sujet. Par contre, en yoruba, quand la phrase interrogative commence par le mot interrogatif 'méloo ?', c'est le pronom d'objet qui sert comme représentant du sujet ; c'est-à-dire, c'est

sur le pronom d'objet que porte la question en tant que 'nucléus' (selon les termes de Lucien Tesnière : 1959) de la phrase interrogative. C'est le cas dans l'exemple (a). Mais, quand ce 'nucléus' est focalisé, c'est le pronom disjoint sujet qu'on utilise ; un exemple de cela est la phrase (b) et dans cette tournure, quand le mot interrogatif 'méloo ?' commence la phrase, c'est la forme relative qu'on utilise, d'où l'emploi de l'élément 'ti' dans les phrases (b) et (c) dont les traductions littérales sont :

'Combien êtes-vous qui êtes venus ?' et 'Combien sont les fruits que tu as pris ?' respectivement.

'Bawo ?' dont l'équivalent français est 'comment ?', est utilisé pour poser des questions sur la manière dont une chose se fait ou dont elle va. Ce peut être utilisé pour demander en général, la situation ou l'état de choses ou de personnes etc. Voilà pourquoi on l'emploie comme le 'comment ?' du français pour la situation générale dans la langue populaire. Par exemple, en général, quand des collègues se rencontrent, la salutation commune c'est :

'Báwo ni o ?' dont l'équivalent est 'comment ça va ?' mais, cet emploi est limité entre amis ou camarades. On ne peut pas saluer son aîné avec 'Báwo ni ?' comme en français l'emploi de 'salut !' par les jeunes pour saluer l'aîné ou le supérieur est mal vu. Mais pour demander l'état général des choses comme le travail, la famille etc, on peut utiliser 'Báwo ?' :

Alors que le français utilise l'interrogatif 'comment ?' pour demander le nom, le yoruba recourt à l'emploi de 'ki ?' dont l'équivalent français est 'Quoi/Que ?' :

Comment t'appelles-tu ? Kí ni orúko ò rẹ ?

Ce que l'on peut interpréter littéralement comme : 'Quel est ton nom ?'. Cette tournure utilisée pour demander le nom est possible également en français.

A ce propos, certains de ces mots interrogatifs peuvent servir comme déterminants en yoruba. Par exemple, l'on peut utiliser 'ta ?', 'kí?', 'èlò ?', 'mélòó?' pour déterminer un substantif ou un pronom comme le montrent les phrases qui suivent :

Omọ <u>ta</u> ni ìwo/é ?	(littéralement) L'enfant de qui es-tu ?
Owó o <u>kíni</u> èyí/yí ?	(littéralement) L'argent de quoi est ceci ?
ọsàn <u>èlò</u> ni o rà ?	(littéralement) L'orange de combien as-tu achetée ?
Àwa <u>mélòó</u> ni e fé ?	(littéralement) *Nous combien voulez-vous ? (c'est-à-dire) Combien de nous voulez-vous ?

Dans tous les exemples qu'on a donnés sur les phrases interrogatives faites avec ces mots interrogatifs, on constate qu'en yoruba, il n'y a pas d'inversion du sujet par rapport au verbe. C'est-à-dire qu'en yoruba, le verbe dans les phrases interrogatives ne précèdent jamais le sujet. Il vient toujours après lui. Mais en français standard, lorsqu'on fait des phrases avec ces interrogatifs, comme on pourrait constater dans les exemples ci-dessus, il y a très souvent l'inversion du sujet par rapport au verbe sauf avec 'qui ?' qui prend souvent la position qu'occupe normalement le sujet dans la phrase déclarative.

En somme, tout ce genre d'interrogations réalisé avec l'emploi de ces mots interrogatifs comme 'qui ?', 'que ?', 'quand ?', 'où ?', est-ce que Lucien Tesnière appelle 'interrogations nucléaires' dont les nucléus, la plupart des cas, sont vides. Par exemple dans 'Pierre a tué un chien à deux heures', il y a quatre nucléus, à savoir : 'Pierre' qui est le prime actant, 'a tué', qui est le verbe, 'un chien', le second actant et 'deux heures', le circonstant. Et l'on peut poser des questions avec les mots interrogatifs, sur chacun de ces nucléus en les remplaçant par ces mots interrogatifs ; d'où le terme 'nucléus vide'. Par exemple, la question porte sur :

(a)Pierre :

Qui a tué un chien à deux heures ? Ta ni ó pa ajá ní agogo méjì ?

(b)Le chien :

Qu'a-t-il tué à deux heures Pierre? Kí ni Pétérù pa ní agogo méjì ?

(c)Le verbe 'tuer' :

Qu'a-t-il fait, Pierre, à deux heures ? Kí ni Pétérù şe ní agogo méjì?

(d)Le temps : 'deux heures'

Quand a-t-il tué le chien Pierre ? Igbà wo ni Pétérù pa ajá ?

On constate en français, la précédence du nom propre sujet d'un pronom conjoints dans les phrases interrogatives alors qu'en yoruba, on pose les questions directement avec le nom propre sans le faire précéder d'un pronom.

(xiii) Pronom démonstratif en français et en yoruba

Avant que nous ne le traitions en détail, il nous paraît pertinent de revoir ce terme de 'pronom démonstratif' en partant d'un examen critique de la dichotomie faite entre l'adjectif et le pronom démonstratif. Il est permis de se demander pourquoi, à partir du moment où le mot 'rouge' qui signifie 'pupa' en yoruba est étiqueté comme 'adjectif qualificatif' dans 'le livre rouge est au-dessous' = Iwé pupa wà ní ìsàlè', on ne considérait pas 'rouge' = 'pupa' comme pronoms qualificatifs dans 'Le rouge est au dessous' = 'Pupa wà ní ìsàlé', comme on dit 'celui-ci' est un pronom démonstratif dans 'Ce livre est bon' = 'Celui-ci est bon' ? Or 'rouge' l'équivalent de 'pupa' est la forme réduite de 'livre rouge' = 'iwé pupa' comme 'celui-ci' est la forme réduite de 'ce livre'. 'Pupa' est une variante de 'iwé pupa' comme 'rouge' est une variante de 'livre rouge'. De la même manière, prenons un nom ayant un déterminant pronominal, qu'on appelle traditionnellement 'adjectif démonstratif', par exemple 'ce' dont l'équivalent yoruba est 'èyí' ou son allomorphe 'yìí'. 'Eyi' peut être

également un pronom et une forme réduite du syntagme à déterminant démonstratif (nous en parlerons davantage ultérieurement) ; 'yíí' peut signifier aussi 'ci' .

Ce livre est intéressant. Ìwé yíí dùn.

Celui-ci est intéressant. Èyí dùn.

Ce chien est beau Ajá yíí - dára

Celui-ci est beau. Èyí yíí dára

Cette femme me plaît Obìnrin yíí té mi lórùn

Celle-ci me plaît. Èyí yíí té mi lórùn.

On constate que 'celui-ci' est la forme réduite de 'ce livre' comme 'èyí yíí' est la forme réduite de 'ìwé yíí'. Le français respecte le genre du nom en faisant varier la forme de la forme réduite du syntagme à déterminant démonstratif de 'celui-ci' à 'celle-ci' tandis que son équivalent reste invariable en yoruba car la langue ignore la catégorie du genre. L'on peut conclure avec les phrases données ci-dessus que 'èyí yíí' est la forme réduite des syntagmes à déterminant démonstratif- 'ìwé yíí', 'Aja yii' et 'Obinrin yii'dont l'identité est supposée donnée par le contexte ou suggérée par la situation d'énonciation comme c'est le cas de 'celui-ci' et 'celle-ci' pour 'ce livre', 'ce chien' et 'cette femme' en français. C'est en ce sens que l'on peut étiqueter 'èyí yíí' ou 'celui-ci' comme une forme résultant d'une opération de réduction discursive.

Par ailleurs, le pronom 'ceci' du français prend la forme de 'èyi' sans aucun déterminant en yoruba. Par exemple :

A lè şe àyípadà fún èyán şùgbón èyí kòşe é şe fún orúkọ =

On peut changer le déterminant mais ceci n'est pas possible pour le nom.

'Èyí' comme 'ceci' est un pronom. Néanmoins, cette forme 'èyi' peut s'utiliser de la même manière que le déterminant démonstratif 'yíí'. En fait, comme le dit Bambose (1990 : 126), le déterminant 'yíí' est formé du nom 'èyí'. Voyons l'exemple qui suit :

Nítorí ìdí èyí...

Pour cette raison... (syntagme à déterminant démonstratif)

Pourtant, une distinction sémantique peut se faire entre l'emploi de 'èyi' et 'yii' en tant que déterminant (Bamgbosse, 1990 : 126) :

Àṣo èyí dára

Ce vêtement (de celui que l'on désigne) est beau.

Àṣo yìí dára

Ce vêtement (que l'on désigne) est beau.

Une chose à noter, c'est qu'en yoruba, la forme réduite du syntagme à déterminant démonstratif avec 'èyi' ne varie pas du point de vue du genre du terme déterminé parce que la distinction de genre ne se fait pas en yoruba, au contraire de la pratique en français. Mais comme en français, la marque de nombre au pluriel se fait à tous les niveaux – déterminant démonstratif et la forme réduite d'un syntagme à déterminant démonstratif. De plus, la distinction 'prochain-lointain' de l'emploi des 'pronoms démonstratifs' se fait aussi en yoruba. Nous verrons cela plus tard dans ce travail.

Puisque la même forme 'èyi' peut cumuler les fonctions différentes montrées ci-dessus, la seule façon de définir son statut consiste à l'étiqueter simplement comme 'déictique' en précisant qu'il est apte à assumer le statut de nom déictique, et qu'en tant que forme réduite d'un syntagme à déterminant, démonstratif il autorise l'omission du substantif qu'il détermine. – Ajá èyí dára. = Èyí yìí dára.

En français, on distingue la forme simple du pronom démonstratif de la forme composée. Par exemple, le pronom composé 'ceci' que nous appelons dans ce travail un pronom démonstratif composé neutre, a pour forme simple 'ce' qui peut être à la fois nominal et représentant. Par contre, le yoruba ne reconnaît qu'une seule forme comme cela a été montré dans les exemples plus haut. La forme dite simple est réalisée autrement en yoruba comme le montrent les exemples qui suivent :

(a) Ce que femme veut, Dieu le veut.

Ohun tí obìnrin fé ni Olórun fé.

(littéralement) : La chose que la femme veut est ce que Dieu veut.

(b) Il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Ó yẹ kí á fún Késári ni ohun tí í se ti Késári.

(littéralement) : Il est nécessaire pour nous de donner à César la chose qui appartient à César.

Dans les exemples ci-dessus, on constate que 'ce' a pour équivalent en yoruba, le substantif indéfini 'ohun' qui signifie littéralement 'la chose'. On constate également que 'ce' aussi bien que son équivalent 'ohun' ne représente rien de défini. Ils ont la valeur nominale. Pourtant, 'ce' peut avoir une valeur d'un représentant. Par exemple, on peut utiliser 'ce' pour reprendre ou annoncer un terme :

Une sonnerie, ce n'est pas un bruit
comme les autres.

Agogo kí í sé ariwo láṣán.

Dans les phrases ci-dessus, il est à noter qu'il n'existe pas en yoruba l'équivalent de 'ce' dans son emploi par redondance en tant que sujet ; d'où le fait que c'est simplement le substantif 'agogo' qui tient la position et la fonction du sujet sans être repris par un autre élément ; au contraire de son équivalent 'sonnerie' qui est repris par 'ce'. Il en est ainsi parce que sa reprise par l'équivalent de 'ce' qui est le substantif 'ohun' serait une redondance inutile. De plus, il existe quelques traces de l'emploi de 'ce' en tant que représentant qui reprend une phrase qui précède, par exemple dans les expressions : 'sur ce', 'et ce', 'ce disant', 'ce me semble', etc.

Exemple : On a argumenté encore les impôts, et ce, dès le mois prochain. Pour réaliser ce type de phrase en yoruba, on utilise le pronom 'èyi' comme équivalent de 'ce' :

Wón ti fi kún owó-orí ; èyí bèrè làti osù t'ó n bò.

Mais ce serait mieux de dire comme suit :

Wón yòó fí kún owó-orí bérè láti osù t’ó n bò.

C'est-à-dire littéralement : 'Ils augmenteront les impôts à compter du mois prochain'.

D'autres formes simples des 'pronoms démonstratifs' sont 'celui', 'celle', 'ceux' et 'celles' mais elles ne sont pas de formes libres en ce sens qu'elles doivent être obligatoirement déterminées pour fonctionner soit comme un représentant soit comme un nominal. Les éléments qui déterminent ces formes simples sont de nature diverses ; ce peut être une proposition relative, un groupe préposition + substantif, ou préposition + infinitif ou bien les particules 'ci' et 'là' qui actualisent le concept en indiquant une situation dans l'espace ou dans le temps. Ce sont des particules qu'on utilise pour former les formes dites composées des 'pronoms démonstratifs' - celui-ci, celui-là et leurs variantes. Il est à signaler que les formes simples tendent à perdre leur valeur démonstrative.

Dans les exemples qui suivent, 'celui' et 'celle' sont employés comme représentants permettant une représentation conceptuelle. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'identité au niveau du nombre, entre les représentés et les représentants. En d'autres termes, l'accord en nombre entre les représentants et les représentés est par la syllepse :

J'aime bien cette fille et celles
qui la suivent.

Mo féràn ọmọge yí àti àwọn tí wón
tèle e.

Le pronom 'àwon' est utilisé comme équivalent de 'celles' dans la phrase ci-dessus mais le problème que son emploi pose est qu'on ne peut pas savoir dans la phrase si 'àwon' représente 'des filles' ou 'des garçons' ou bien 'des filles' et 'des garçons' car il est du genre neutre ou bien car la langue ignore la catégorie du genre. C'est le contexte ou bien la réalité qui peut faire savoir cela. De plus, l'équivalent yoruba de la forme simple des 'pronoms démonstratifs' du français employés comme représentants peut être réalisé avec un génitif.

Par exemple :

Ta voiture étant en panne,

Ìgbà tí ọkò ò rẹ ti yọnú,

va prendre celle de ton père. lọ gbé **ti** bàbá à rẹ.

Le substitut d'un substantif suivi de déterminant génitival 'ti', renvoie à 'okò qui signifie 'voiture', donc il est l'équivalent de 'celle de' dans la phrase. D'ailleurs, on peut utiliser les formes simples comme nominaux ; c'est-à-dire sans avoir une valeur représentative ou bien sans rien reprendre. Par exemple :

Ceux qui ont payé peuvent entrer. Àwọn tí wón ti sanwó lè wolé.

Les formes composées peuvent être elles aussi, soit représentantes, soit nominales. En tant que nominaux, les 'pronoms démonstratifs' 'celui-ci' et 'celle-là' peuvent ne pas avoir une référence particulière. C'est-à-dire qu'ils peuvent avoir une valeur indéfinie. Par exemple :

Jésus Christ n'a pas dit : 'Mon sang lavera celui-ci et non celui-là.'

(littéralement) :

Jésù Kírísítì kò sọ pé : 'Èjè è mi yóò wẹ èyí, kò ní wẹ ìyen.'

En yoruba standard, on dira plutôt :

Jésù Kírísítì kò sọ pé : 'Èjè è mi yóò wẹ eni yíí, kò ní we eni ìyen.'

C'est-à-dire, au lieu d'utiliser les pronoms 'iyen' et 'èyi' pour désigner une personne, dans ce contexte, il faudrait mieux utiliser le substantif 'Èni' qui signifie 'une personne' déterminé par les déterminants 'yìf' = 'ci', et 'yen' = 'là'.

En fait, ce sont les formes composées qui ont mieux gardé, que les formes simples, la valeur démonstrative. Elles explicitent la valeur démonstrative grâce aux morphèmes 'ci' et 'là' qui servent respectivement pour des êtres ou des objets proches et éloignés du locuteur.

Par exemple :

Si tu n'aimes pas celui-ci, prends celui-là. Tí o kò bá fé èyí, mú ìyen.

En yoruba, en principe, l'équivalent du démonstratif qui désigne ce qui est le plus proche dans la réalité ou dans le contexte c'est le pronom 'èyí' alors qu'on se sert de 'ìyen' pour désigner ce qui est éloigné du locuteur. De plus, selon l'Académie Française, le démonstratif

prochain revoie, dans le contexte, à ce qui va suivre, et le démonstratif lointain à ce qui précède :

(a) Dites ceci de ma part à votre amie : qu'il se tient tranquille.

(b) Que votre ami se tienne tranquille : dites-lui cela de ma part.

Cependant, cette distinction faite par l'Académie Française de l'emploi de 'ceci' et 'cela' comme il est démontré ci-dessus, pour nous, ne correspond pas à une distinction dans l'usage spontané des francophones. Pourtant, ce type de construction est difficilement réalisé en yoruba. Pour réaliser le genre de phrase au numéro (a) en yoruba, on pourrait dire :

Ę bá mi sọ fún òré ẹ yín báyíí pé kí o rọra *Dites de ma part à votre
ami comme ceci de se tenir
tranquille.

N.B. : Bayii = Bí èyí = comme ceci.

La phrase (b) peut se réaliser comme suit en yoruba :

Kí òré e yín rọra ; Ę sọ fún un báyẹn/ Ę sọ ìyẹn fún un. =

* Que votre ami soit tranquille. Dites-lui comme ça./ Dites-lui cela.

Mais la construction la plus correcte est la suivante :

Ę bá mi sọ fún òré ẹ yín pé kí o rọra.

Dites à votre ami de ma part, d'être tranquille.

A l'oral, dans la langue parlée, 'ça' concurrence 'cela' et les deux ont le même équivalent en yoruba – 'iyen'. En tout cas, 'ça' est considéré comme une variante de 'cela'. Mais 'ça' peut ne pas pouvoir passer là où 'cela' le peut. Par exemple, 'ça' suivi du verbe 'être' ne peut pas être utilisé sauf dans le cas où le verbe est aux formes composées. A titre d'exemple, ce n'est pas correct de dire en français :

* 'Ça est intéressant', mais on dira plutôt : 'cela est intéressant' et les deux phrases peuvent se réaliser avec une même phrase en yoruba : 'iyén dùn'. Pourtant, on peut dire : 'ça a été intéressant'. L'emploi de 'ça' suivi du verbe 'être' est également correct lorsque 'ça' est déterminé par 'tout'. Par exemple : 'Tout ça est intéressant.' = 'Gbogbo ìyen dùn.' Le problème est qu'il ya un 'ça' conjoint (lié du verbe), qui à ce titre interfère dans sa forme avec le verbe. La grammaire du yoruba n'entre pas dans ce type de complications. Le pronom 'iyen', l'équivalent de 'cela' et 'ça' n'a aucune restriction d'emploi comme 'ça', son équivalent français. Il est préférable de l'utiliser pour désigner un objet ou une chose plutôt que pour désigner une personne humaine. Cela ne veut pas dire cependant que 'iyen' ne peut pas renvoyer à la personne humaine.

'Ça' dont l'allomorphe est également 'ce', peut avoir une valeur générique. Par exemple dans la langue française, le genre féminin est souvent marqué : 'Les femmes sont intuitives. 'L'attribut 'intuitif' est marqué pour s'accorder avec 'les femmes' ; d'où 'intuitives' mais quand il s'agit d'une comparaison entre l'homme et la femme l'on peut employer 'ça' dont la variante est 'ce', 'Les femmes, c'est plus intuitif que les hommes'. Dans cette phrase, l'attribut s'accorde avec le pronom 'c'. Syntaxiquement parlant, le constituant nominal 'les femmes' dans cette phrase est un topique et non pas le sujet. Il est le sujet en structure profonde à la chomskyenne ; un sujet sémantique mais non pas un sujet syntaxique car il n'y a pas d'accord entre l'attribut 'intuitif' et 'les femmes'. Le pronom 'c' renvoie à l'ensemble des femmes qui est plus 'intuitif' que l'ensemble des hommes. Dans cette phrase, le référent est un ensemble donc il faut faire l'accord avec lui. Quand on vise un ensemble, on utilise 'ça' qui n'est pas marqué ni en genre ni en nombre : -'Les enfants, ça dérange.' Ceci renforce le point de vue de Michel Maillard (1994:11) à propos du genre masculin qu'il appelle un genre neutre. Le masculin est vraiment un neutre, sinon, pourquoi utiliser l'attribut 'intuitif' au masculin pour qualifier un ensemble neutre ? Ou bien peut-on dire que le pronom 'ça' est

du genre masculin ?. Si oui, donc, c'est un masculin sans alternative féminine car c'est impossible de dire :

* 'Les femmes, ça n'est pas courageuse', mais plutôt 'Les femmes, ça n'est pas courageux' En fait, comme cela a déjà été signalé, l'emploi de l'équivalent yoruba de 'ça' ou 'cela' n'a pas ce type de complications. En premier lieu, son emploi pour désigner la personne humaine est rarissime et en second lieu, la question du genre ne se pose pas dans la langue.

(xiv) Pronom possessif en français et en yoruba

Avant d'aborder le fonctionnement ou bien l'emploi des éléments traditionnellement appelés 'pronoms possessifs' il nous paraît nécessaire de revoir cette appellation traditionnelle. Ces éléments s'emploient en yoruba comme on emploie les syntagmes génitivaux. En fait ils se forment à partir du déterminant génitival. Par exemple, c'est à partir de l'amalgame de ce qu'on possède relié au possesseur par le même morphème génitival 'ti' qu'on arrive à former en yoruba, l'équivalent de ce qu'on appelle traditionnellement 'pronome possessif' en français. A titre d'exemple :

Ìwé e Délé	Le livre de Délé
Ìwé è mi	(Mon livre) = Le livre de moi.
Ìwé è re	(Ton livre) = Le livre de toi.

La voyelle 'e' provenant du redoublement de la dernière voyelle du nom de la chose possédée, est la marque d'une construction syntaxique particulière qu'on peut désigner comme syntagme génitival et qui doit venir immédiatement après ce nom. Donc, 'ìwé e Délé', signifie 'iwé e ti Délé', c'est-à-dire, 'le livre appartenant à Délé', 'ìwé e mi' signifie 'ìwé e ti èmi' - Le livre appartenant à moi. C'est à partir de 'ìwé e mi' et de 'ìwé e ti' plus le pronom ou bien l'adjectif possessif 're' qu'on forme 'ti èmi' et 'ti re' par le processus

d'assimilation de la voyelle 'i' par la voyelle qui la suit : 'e' de 'èmi' ; donc 'ti èmi' devient 'tèmi' et par le processus de soudure de 'ti' à 'ré' dans 'ti re', on produit 'tiré'.

Cependant, selon Oladéle Awobùluyi (1979 : 39), 'tìré' et 'tìrè' qui veulent dire (le(s) tien(ne)(s), le(s) sien(ne)(s)) respectivement, sont formés à partir de l'amalgame de 'ti' plus 'ìré' et 'ìrè' respectivement. Pour lui, les formes originales ou bien primitives des adjectifs possessifs 'ré' et 'rè' (ton et son) étaient 'ìré' et 'ìrè' respectivement. Ce linguiste est d'avis que la voyelle 'i' a disparu pour céder la place aux voyelles initiales de ces adjectifs possessifs, d'où le maintien des tons bas et moyen sur les 'i' de 'tìré' = le tien et de 'tìrè' = le sien respectivement. Comme cela a déjà été expliqué précédemment, selon lui, la voyelle 'e' qui se trouve par exemple, entre 'ìwé' et les déterminants génitivaux dans les exemples ci-dessus, est pour marquer la relation génitivale et c'est formé en général en répétant la dernière voyelle du mot déterminé. –Aṣo ọ Délé = L'habit de Délé. Ce linguiste propose une hypothèse que tous les noms yoruba qui apparemment commencent par des consonnes, à vrai dire, commencent par la voyelle faible, 'i' qui est toujours assimilée et remplacée par une autre voyelle qui la précède ou qui la suit. Donc, il est d'opinion que 'Dàda' en tant que nom, vraiment commence par 'i' et doit s'écrire 'Idàda' et que la dernière voyelle du mot 'ìwé' assimile et remplace cette voyelle 'i' ; d'où :

Ìwé è Dàda

Aso o Dàda L'habit de Dàda.

En fait, il existe toujours des dialectes en yoruba où presque tous les noms commencent par la voyelle 'i' surtout le dialecte 'èkìti' à l'est du pays de yoruba.

Donc, on peut considérer 'tèmi' dont les équivalents français sont 'le(s) mien(s), la/les miennes(s), ou 'tire' qui a comme équivalents 'le(s) tien(s), la/les tiennes(s), comme indice génitival en ce sens qu'il est apte dans le syntagme génitival, à représenter un nom en fonction de déterminant génitival tout en occupant dans le constituant nominal, une place

différente de celle du nom en fonction de déterminant génitival qu'il représente. Par exemple :

Íwé e ti Olú	Le Ø livre (de Olu)
Èyi i Ø ti Olú	Celui Ø de (Olu)
Íwé e (ti èmi)	Le livre (de moi)
Íwé è mi Ø	Mon livre Ø
Tèmi Ø Ø	Le mien Ø Ø

Il est à remarquer que les éléments qui se combinent avec 'ti' pour former ces indices génitivaux ressemblent aux pronoms d'objet ; mais la ressemblance n'est pas complète car les formes 'tiré' et 'tirè' ne suivent que la forme des pronoms d'objet qui vont avec des verbes formés de combinaison de verbes plus noms. Par exemple : 'parí', 'tójú', qui signifient respectivement 'terminer' et 'soigner'. Cependant, ces éléments génitivaux sont identiques à la forme réfléchie en yoruba.

La formation des indices génitivaux du français n'est pas aussi compliquée que celle du yoruba. Il suffit simplement de faire précéder d'adjectif possessif tonique par l'unité traditionnellement désignée comme 'artice défini' qui s'accorde en nombre et en genre avec le 'possédé' sans que le 'possédé' figure. Par exemple :

Un mien livre	Le mien
Des miennes règles	Les miennes

Mais lorsqu'il s'agit de plusieurs possesseurs, les adjectifs possessifs à la forme atone sont utilisés avec un accent circonflexe sur le 'o' ; ce qui produit un son phonétiquement différent de celui des adjectifs possessifs : [ðɔ] / [o]. Par exemple :

Notre livre/règle	le/la nôtre
Nos livres/règles	les nôtres
Votre livre/règles	le/la vôtre

A la troisième personne du pluriel, c'est la même forme de l'adjectif possessif précédée de l'article défini qui s'accorde en nombre et en genre avec le possédé qu'on utilise et quand les possédés sont au pluriel, on ajoute un 's' ; par exemple :

En yoruba, les pronom possessifs peuvent s'employer comme déterminants dans un syntagme nominal génitival ; mais ceci n'est pas possible avec leurs équivalents français.

Par exemple :

'Iwé e tèmi dára ju tire lɔ,', ce qui veut dire mot à mot en français ; *'Le livre le mien est plus beau que le tien'. C'est-à-dire 'Mon livre est plus beau que le tien'. Cet emploi est pourtant pour emphatiser ce qui est 'possédé' sinon, c'est l'adjectif possessif qui post-détermine le nom 'possédé', qu'on devrait normalement utiliser :

'Ìwé è mi dára ju tìre lo.'

'Tiré' en tant que pronom possessif, tire son référent du syntagme nominal 'iwé è mi'.

L'accord grammatical peut se faire par la syllepse avec les pronoms possessifs. C'est-à-dire qu'ils peuvent ne pas s'accorder en nombre avec les noms d'où ils tirent leur référent. Par exemple dans la dernière phrase ci-dessus, 'tìré', l'équivalent de 'le tien' ne renvoie pas complètement au syntagme nominal 'iwlé è mi' = mon livre. C'est-à-dire que 'le tien' = 'tire' ne référence pas à 'mon livre' = 'iwlé è mi' mais il référence à 'ton livre' = 'iwlé e rè'. C'est le concept 'livre' = 'iwlé' qu'il reprend.

Un autre exemple de ce genre peut se trouver dans les phrases qui suivent :

'Les chiens sont carnivores mais le mien est herbivore.'

Àwon ajá, eran ni wón n je sùgbón tèmi, ewé ni o n je.

Le mien et son équivalent yoruba tèmi sont au singulier alors que les syntagmes nominaux qui servent comme leurs antécédents : 'les chiens' et 'àwọn ajá' respectivement, sont au pluriel.

En fait, les pronoms possessifs sont tous, syntaxiquement parlant, à la troisième personne. C'est au niveau sémantique que l'on distingue les personnes différentes auxquelles ils ont rapport. Par exemple, les pronoms possessifs 'le mien' et 'le tien' s'accordent syntaxiquement, avec les verbes à la troisième personne : 'Le mien est carnivore, le tien est herbivore', or on les désigne comme pronoms possessifs à la première et deuxième personnes respectivement parce que les choses desquelles ils tirent leurs référents appartiennent aux individus à la première et deuxième personnes ; ceci ne leur enlève pas cependant, leurs caractéristiques des éléments à la troisième personne. Si on a besoin de les remplacer par un pronom personnel, on se servira du pronom soit conjoints de sujet soit d'objet, à la troisième personne suivant la fonction que remplissent les syntagmes nominaux desquels ils tirent leurs référents. Par exemple :

<u>Le mien</u> est carnivore	Èran ni <u>tèmi</u> n je.
<u>Il</u> est carnivore	Èran ni <u>ó</u> n je.
<u>Les nôtres</u> sont carnivores	Èran ni <u>tiwa</u> n je.
<u>Ils</u> sont carnivores	Èran ni <u>wón</u> n je
J'aime <u>le mien</u>	Mo féràn an <u>tèmi</u> .
Je <u>l'aime</u> .	Mo féràn an <u>re</u> .

En conclusion il est bien clair qu'il y a des lieux de convergences et de divergences au niveau morpho-syntaxique entre les pronoms du français et ceux du yoruba. Ayant exposé les caractéristiques morpho-syntaxiques des pronoms dans les deux langues auxquelles nous avons affaire dans ce travail, nous allons, dans les chapitres qui vont suivre,

considérer le fonctionnement référentiel de ces pronoms et les autres éléments de reprise dans le textes écrits.